Grands chantiers nationaux

L'impératif de l'accélération

PAGE 3



Carte sociale nationale, infrastructures minières et adaptation climatique : Tebboune donne de nouvelles instructions pour accélérer les chantiers prioritaires.

Coopération énergétique

Sonatrach à l'écoute des ambitions somaliennes

PAGE 7



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Changeriha à propos du trafic de drogue

«Aucune immunité devant la loi»

PAGE 4



Budget 2027

Stabilité économique et soutien au pouvoir d'achat

PAGE 5



La diaspora scientifique

UN RÉSERVOIR DE COMPÉTENCES À MOBILISER

PAGE 16

Ouverture, hier, du Salon international des travaux publics

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

PAGE 6



ELECTIONS LOCALES

Une campagne sans fausse note

PAGE 2



Elle a été marquée par le calme et le respect de l'éthique politique, avec 239 800 rassemblements organisés à travers les 69 wilayas et les 1 541 communes du pays.

●24,3 milliards de dinars mobilisés pour le scrutin

Projet d'implantation sioniste au Maroc

LE LAPSUS RÉVÉLATEUR D'AZOULAY

PAGE 4

ÉLECTIONS LOCALES

Une campagne sans fausse note

La campagne électorale a été marquée par le calme et le respect de l'éthique politique, avec 239 800 rassemblements organisés à travers les 69 wilayas et les 1 541 communes du pays.



L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) fait état d'une campagne électorale marquée par le calme et le respect des règles de la compétition politique. Au total, 239 800 rassemblements ont été organisés à travers les 69 wilayas et les 1 541 communes du pays. Par ailleurs, les taux d'exploitation des espaces d'expression directe dans les médias ont enregistré une progression par rapport aux élections locales de 2021.
La campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre 2026, s'est déroulée sans dépassements, a affirmé, hier, Mohamed Lahcen Zeghïdi, membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Lors d'une conférence de presse animée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, le responsable a indiqué que la campagne s'était déroulée dans un climat de discipline et de respect de l'éthique de la pratique politique. Il a notamment relevé le calme ayant caractérisé les différentes activités électorales, ainsi que le respect des programmes présentés et des candidats concurrents, sans dépassement éthique dans les discours politiques.

PRÈS DE 240 000 RASSEMBLEMENTS ORGANISÉS

Présentant le bilan des activités de la commission chargée de l'information et du suivi de la campagne électorale, Mohamed Lahcen Zeghïdi a fait état de l'organisation de 239 800 rassemblements à travers le pays.
Sur ce total, 3 593 rassemblements officiels ont été autorisés, tandis que les autres activités ont essentiellement pris la forme de rencontres de proximité.
Lancée le 5 novembre 2026, la campagne a mobilisé de nombreuses formations politiques et listes indépendantes. Selon les chiffres communiqués par le représentant de l'Anie, 5 995 listes prennent part à ce scrutin. Dans le détail, les élections communales comptent 5 315 listes partisanes, 21 listes représentant des alliances politiques et 232 listes indépendantes. Pour les Assemblées populaires de wilaya, la compétition réunit 400 listes partisanes, 3 listes d'alliances politiques et 24 listes indépendantes.

LES JEUNES ET LES UNIVERSITAIRES FORTEMENT REPRÉSENTÉS

La composition des listes de candidatures fait également ressortir une présence importante des jeunes et des diplômés de l'enseignement supérieur.
Le nombre de jeunes candidats s'élève ainsi à 82 800, soit 51,45% de l'ensemble des candidats. Les universitaires sont, quant à eux, au nombre de 76 754, représentant 47,69% du total. La participation féminine est estimée à 20 136 candidates, soit 12,51% des candidats engagés dans cette échéance électorale.

UNE PROGRESSION DE L'EXPRESSION DIRECTE DANS LES MÉDIAS

Au volet médiatique, Mohamed Lahcen Zeghïdi a mis en avant la progression de l'exploitation des espaces réservés à l'expression directe des partis politiques et des listes indépendantes.
Depuis le lancement des préparatifs électoraux, l'Anie a élaboré un plan médiatique visant à garantir la transparence du processus électoral et à permettre aux formations politiques et aux candidats indépendants de présenter directement leurs programmes à travers les médias nationaux. Dans ce cadre, quatre rencontres régionales ont été organisées à Ouargla, Oran, Constantine et Alger. Elles ont regroupé les 69 coordinateurs de wilaya et les 1 541 coordinateurs communaux. Le responsable a présenté cette démarche comme une première expérience du genre, destinée à renforcer la coordination et à assurer le suivi des différentes étapes de l'opération électorale.
Le bilan fait état de 3 976 unités d'expression directe enregistrées au niveau des radios nationales et locales, ces dernières étant représentées dans 48 wilayas. À cela s'ajoutent 1 996 unités diffusées sur les 6 chaînes de la Télévision algérienne.
Le volume global de diffusion radiophonique et télévisuelle a atteint 291 heures et 36 minutes, dont 192 heures et 18 minutes sur les radios nationales et locales et 99 heures et 18 minutes sur les chaînes de télévision. Le volume total des enregistrements s'est, pour sa part, établi à 208 heures et 51 minutes.

DES TAUX D'EXPLOITATION EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2021

Autre indicateur mis en avant par l'Anie : l'augmentation des taux d'exploitation des espaces consacrés à l'expression directe dans les médias publics. Ces taux ont atteint 50% dans les radios et 42% à la télévision, contre respectivement 26% et 16% lors des élections locales de 2021. Selon l'Autorité, cette évolution s'explique notamment par l'organisation du dispositif, la coordination quotidienne entre les différents intervenants et le suivi continu des opérations.
L'Anie a également souligné le rôle de la coopération des partis politiques, des listes indépendantes et des établissements publics de médias dans l'encadrement des candidats et le bon déroulement des opérations d'enregistrement et de diffusion.

I. Khermane

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

24,3 milliards de dinars mobilisés



À l'approche du 28 novembre, la préparation des élections locales entre dans sa dernière ligne droite. Dans les wilayas, les derniers réglages concernent désormais la sécurisation des documents électoraux, la répartition des bulletins entre les bureaux de vote et la mise en place des moyens nécessaires pour accueillir les électeurs dans de bonnes conditions.
S'exprimant sur les ondes de la Radio Chaîne III de la Radio nationale, Noureddine Guellel, directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur, affirme que le dispositif semble largement prêt. Invité à faire le point sur les préparatifs, il a indiqué que l'enveloppe consacrée à l'organisation du scrutin atteint 24,34 milliards de dinars. Un effort financier qui s'explique notamment par la tenue simultanée des élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), mais aussi par le passage à 69 wilayas, qui a nécessité une adaptation des moyens humains et matériels.
Cette échéance concerne 24 236 959 électeurs, soit 364 203 nouveaux inscrits par rapport au précédent corps électoral, une progression de 1,52%. Pour accueillir les votants, 13 660 centres et 63 376 bureaux de vote ont été prévus. À ce dispositif s'ajoutent 132 bureaux itinérants, destinés à assurer le vote dans les zones éloignées et difficiles d'accès.

CINQ MARCHÉS POUR ASSURER LA LOGISTIQUE

La préparation matérielle a été engagée à travers cinq marchés conclus avec des entreprises nationales. L'Imprimerie officielle s'est chargée de la production des bulletins et des documents électoraux, pour un montant annoncé de 9,1 milliards de dinars. L'Anep a, de son côté, été sollicitée pour la campagne nationale d'information et de sensibilisation, dotée de 900 millions de dinars.
L'acheminement du matériel a également mobilisé Logitrans pour le transport routier et Air Algérie Cargo pour desservir les localités du Grand- Sud. La fabrication des urnes a, quant à elle, été confiée à l'Entreprise nationale de constructions métalliques, dans le cadre d'un marché de 328 millions de dinars. Au total, 9 523 urnes ont été fabriquées et distribuées dans les différentes wilayas. Selon le responsable, le transport des bulletins et des procès-verbaux est également achevé. Le dernier vol à destination du Grand-Sud a été effectué vendredi, permettant de desservir les régions éloignées ainsi que les onze nouvelles wilayas. Les documents électoraux sont désormais conservés dans des espaces sécurisés, dans l'attente de leur acheminement vers les centres de vote la veille du scrutin.

LES ZONES RECULÉES SOUS SURVEILLANCE

L'organisation du vote dans les régions éloignées constitue l'un des volets les plus sensibles de cette préparation. Dans ces zones, le vote débutera, aujourd'hui, soit quatre jours avant la date officielle. Des moyens de transport, de communication et de sécurité adaptés sont prévus pour garantir le bon déroulement du scrutin, notamment dans les bureaux itinérants.
Près de 15 300 personnes ont été mobilisées pour assurer la préparation et le suivi des opérations, sous la coordination des walis. Il s'agit notamment de techniciens et d'ingénieurs en informatique chargés du fonctionnement des salles opérationnelles et de la transmission des données. Le dispositif repose également sur des moyens techniques et des applications numériques mises à la disposition de l'Anie pour suivre le scrutin, de l'ouverture des bureaux jusqu'à la clôture du vote. La proclamation des résultats reste du ressort exclusif de l'autorité électorale.

LES DERNIERS RÉGLAGES AVANT LE JOUR J

À cinq jours du vote, l'attention se porte désormais sur des aspects très concrets : le stockage des bulletins, leur comptage et leur répartition par bureau, mais aussi la restauration des personnels mobilisés et les conditions d'accueil des électeurs. La disponibilité de l'eau et de l'électricité fait partie des priorités. Des groupes électrogènes ont été prévus dans les centres de vote pour prévenir les conséquences d'éventuelles coupures de courant. Les équipes de santé, la Protection civile et les services de sécurité sont également mobilisés. Ces derniers ont accompagné les opérations de transport des documents électoraux et assureront leur sécurisation le jour du scrutin. En parallèle, la campagne électorale a nécessité l'aménagement des espaces destinés aux meetings des partis et des listes de candidats. Quelque 23 999 panneaux d'affichage ont également été installés à travers le pays. Si l'essentiel du travail logistique est achevé, les derniers jours seront consacrés à vérifier chaque détail, afin que les moyens prévus soient effectivement opérationnels le jour du vote.

Smail R.

GRANDS CHANTIERS NATIONAUX

L'impératif de l'accélération

Carte sociale nationale, infrastructures minières et adaptation climatique : Tebboune donne de nouvelles instructions pour accélérer les chantiers prioritaires.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur l'accélération des projets d'infrastructures stratégiques, notamment la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba à Oued El Kebrit et au port d'Annaba, ainsi que la réalisation du quai minéralier dans le cadre de l'extension de cette infrastructure portuaire. Il a également ordonné l'élaboration d'un référentiel algérien des données sociales, dans le cadre de la mise en place de la carte sociale nationale. Ces orientations ont été données dimanche, lors d'une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers économiques, sociaux et environnementaux.

Concernant les projets miniers et portuaires, le chef de l'État s'est félicité de l'état d'avancement des travaux, tout en chargeant le ministre du secteur de transmettre ses remerciements et ses encouragements à l'ensemble des travailleurs des travaux publics pour leurs efforts dans le développement des infrastructures stratégiques du pays.

Dans le même contexte, il a préconisé la valorisation du sable extrait des profondeurs des ports en l'intégrant aux projets de travaux publics, plutôt que de recourir au sable des oueds, dont l'exploitation porte atteinte aux ressources en eaux souterraines. Il a, par ailleurs, renouvelé ses instructions pour accélérer la mise en activité de la société nationale de nettoyage des ports, appelée à remplacer les entreprises étrangères qui assurent ces prestations en Algérie depuis plusieurs décennies.



UN RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES DONNÉES SOCIALES

Sur le volet social, le président de la République a ordonné la poursuite des travaux d'élaboration de la carte sociale nationale, en veillant à assurer une coordination totale entre les différents secteurs concernés. Il a surtout insisté sur la nécessité de mettre en place un référentiel algérien des données sociales couvrant tous les niveaux, soulignant que le pays ne doit pas se limiter à l'adoption de modèles préétablis importés de l'étranger.

RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME AFRICAIN DES START-UP

La préparation de la Conférence africaine des start-up a également été au centre des discussions. Le président Tebboune a instruit les responsables concernés de veiller à ce que les résultats de cette manifestation soient à la hauteur de ceux obtenus lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF).

À cet effet, il a appelé à approfondir les concertations et à élargir leur champ de participation au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de cabinet de la présidence de la République. Il a également insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions techniques et professionnelles pour garantir le bon déroulement de l'événement et l'accueil des participants africains.

Au-delà de son organisation, cette conférence devra contribuer à consolider le réseau africain des start-up, considéré comme un levier de dynamisation des économies du continent.

LA SCIENCE AU SERVICE DE LA DÉPOLLUTION

Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques a également fait l'objet d'un examen. Le chef de l'État a salué le travail accompli dans ce cadre et appelé à tirer profit des expériences scientifiques étrangères, notamment en matière de culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées. Il a, dans ce sens, insisté sur la coordination avec le ministère de l'Agriculture pour le choix des espèces végétales adaptées à ces opérations environnementales.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a donné son accord à la création d'un village olympique dans la wilaya de Constantine, comprenant un complexe sportif omnisports. Le président de la République a également ordonné la réalisation, à une étape ultérieure, d'une étude portant sur la couverture du stade historique Ben Abdelmalek Ramdane.

Assia M.

SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

Alger mise sur un front africain uni

L'Algérie entend faire de la cinquième édition de la Conférence africaine des start-up, prévue du 5 au 7 décembre prochain, un levier de renforcement de la coopération continentale et de consolidation de la souveraineté technologique africaine. Au-delà de sa dimension technologique, cette manifestation s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir l'autonomie du continent dans le domaine de l'innovation, à favoriser les investissements et à développer des partenariats entre les écosystèmes entrepreneuriaux africains.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio Chaîne I de la Radio algérienne, le professeur en sciences économiques Hakim Bouharb a estimé que l'organisation de cette manifestation pour la cinquième année consécutive confirme la place grandissante de l'Algérie dans le paysage technologique et économique africain. Elle témoigne également de sa volonté de jouer un rôle moteur dans les initiatives visant à réduire la dépendance technologique du continent.

Pour l'universitaire, cette conférence a progressivement dépassé le cadre d'un rendez-vous technologique périodique pour devenir un instrument de diplomatie économique et technologique. Elle constitue ainsi un espace de concertation entre les pays africains autour des défis liés à l'innovation, au financement et au développement des start-up.

Hakim Bouharb a notamment mis en avant les progrès enregistrés par l'Algérie en matière d'infrastructures numériques, ainsi que l'évolution de son cadre législatif et réglementaire consacré aux start-up et à l'innovation. Une expérience qui pourrait, selon lui, servir de référence et favoriser le partage des compétences à l'échelle continentale.



PRÈS DE 40 DÉLÉGATIONS MINISTÉRIELLES ATTENDUES

La prochaine édition devrait réunir plus de 400 participants et près de 40 délégations ministérielles africaines. Une participation qui traduit, selon l'intervenant, la confiance accordée aux capacités de l'Algérie à accueillir des manifestations d'envergure continentale.

Au-delà des échanges d'expériences, cette rencontre devrait contribuer au rapprochement des politiques publiques africaines en matière de transformation numérique et de soutien à l'innovation. Elle représente également une opportunité pour les entreprises algériennes de nouer des partenariats avec leurs homologues du continent, de développer des coopérations transfrontalières et d'accéder à de nouveaux marchés.

L'élargissement de la supervision des préparatifs au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, conformément aux orientations du président de la République, traduit également, selon Hakim Bouharb, la dimension stratégique de cet événement. Cette implication institutionnelle confirme que la conférence dépasse désormais le cadre d'une manifestation technique pour s'inscrire dans une démarche économique, diplomatique et scientifique intégrée.

Le financement, principal défi de l'écosystème africain

Abordant les obstacles auxquels reste confronté le secteur technologique africain, le professeur a particulièrement insisté sur la question du financement. Il a indiqué que le continent n'aurait mobilisé qu'environ 4,2 milliards de dollars de financements extérieurs destinés à la technologie en 2025, soit près de 1% des financements internationaux consacrés à ce domaine.

Ces chiffres illustrent, selon lui, les difficultés de l'écosystème africain à attirer des investissements technologiques conséquents et à assurer le développement de ses entreprises innovantes. Face à cette situation, il a plaidé pour un renforcement de l'intégration économique et technologique africaine et l'adoption d'une approche commune dans les négociations internationales.

L'objectif est de permettre aux start-up africaines de mieux se positionner dans les chaînes de valeur mondiales, d'améliorer leur compétitivité et de bénéficier de conditions de financement plus favorables. Dans cette perspective, la Conférence africaine des start-up constitue une occasion de rapprocher les stratégies nationales et de construire une vision continentale commune. Pour l'Algérie, l'enjeu est également de consolider son positionnement sur la scène technologique africaine et de contribuer à l'émergence d'un écosystème d'innovation moins dépendant des solutions et des financements extérieurs.

A. M.

PROJET D'IMPLANTATION SIONISTE AU MAROC

Le lapsus révélateur d'Azoulay

La déclaration du conseiller de Mohammed VI provoque une controverse au Maroc. Derrière la résurrection du nom de Mogador se pose une question autrement plus politique, celle de la place accordée aux intérêts israéliens dans une ville qui n'a jamais cessé d'appartenir au Maroc.

PAR S. MÉHALLA

Mogador serait-elle devenue une terre à reconquérir ? À entendre André Azoulay, conseiller du roi M VI, on pourrait presque le croire. «Nous allons récupérer Mogador», a-t-il déclaré le 19 novembre, lors des Mogador Essaouira Conversations. Une formule lourde de sens, prononcée par un homme qui ne parle pas depuis les marges du pouvoir, mais depuis son cœur.

Récupérer Mogador ? À qui faudrait-il donc l'arracher ? Aux Marocains qui y vivent depuis des générations ? À l'État marocain qui y exerce sa souveraineté ? À l'histoire qui n'a jamais cessé d'en faire une ville marocaine ?

Le paradoxe est saisissant. On ne récupère pas ce que l'on possède déjà. À moins que le verbe ne trahisse une ambition politique que le discours culturel peine à dissimuler.

Et surtout, qui désigne ce mystérieux «nous» ? Les habitants d'Essaouira ? Le Makhzen ? Les promoteurs de la normalisation avec les sionistes ? Ou les intérêts israéliens auxquels le rapprochement entre Rabat et Tel-Aviv ouvre désormais de nouvelles perspectives d'implantation ?

La controverse n'a pas attendu les critiques venues de l'étranger. Elle s'est installée au Maroc même. Le chercheur Driss El Kanbouri a publiquement interpellé Azoulay sur la signification de ses propos et sur les transformations culturelles engagées autour de l'ancienne Mogador.

Depuis des années, Essaouira fait l'objet d'une politique de valorisation de son patrimoine judéo-marocain. Cimetières restaurés, lieux de mémoire réhabilités, manifestations culturelles et rencontres internationales se multiplient sous l'impulsion de différents acteurs, dont le fameux Azoulay, le vrai patron du Maroc.

L'histoire juive du Maroc est une réalité incontestable. Elle appartient pleinement au patrimoine national. Mais cette vérité historique ne saurait normalement servir de blanc-seing à une quelconque appropriation politique ou économique.

C'est précisément là que se situe l'enjeu. La réhabilitation culturelle de Mogador peut-elle devenir le prélude à une implantation sioniste plus importante, notamment dans l'immobilier, les investissements et les activités économiques ?

La question n'a rien d'accessoire. Elle touche à la souveraineté, à la maîtrise du foncier et au droit des habitants de décider de l'avenir de leur ville. Mais où sont les Marocains dignes de défendre leur terre ?



ELLE AVANCE, LA NORMALISATION

Depuis les accords de normalisation de décembre 2020, les relations entre le Maroc et l'entité ont progressivement débordé le cadre diplomatique pour toucher les secteurs économiques, technologiques et militaires.

Dans cette dynamique, Essaouira représente un symbole particulier. Son histoire, sa réputation internationale et son patrimoine en font un espace privilégié pour les initiatives de rapprochement.

Mais il existe une différence fondamentale entre préserver la mémoire des juifs marocains et favoriser les intérêts d'un État étranger. Confondre les deux reviendrait à transformer un héritage national en instrument diplomatique.

Azoulay aurait pu parler de restaurer, de préserver ou de faire rayonner Mogador. Il a choisi le mot «récupérer». Ce choix mérite une explication politique, et non une simple justification patrimoniale.

Derrière les célébrations du vivre-ensemble se pose désormais une question concrète. Qui investira dans cette renaissance annoncée ? Qui en contrôlera les projets ? Et à qui profiteront les transformations envisagées ?

La polémique révèle finalement les contradictions d'une normalisation conduite au sommet de l'État, tandis que la solidarité avec la Palestine continue de mobiliser une partie de la société marocaine.

Dans ce contexte, toute initiative susceptible d'accroître l'influence israélienne revêt une dimension politique que les discours sur la coexistence ne peuvent effacer.

Le pouvoir marocain doit donc répondre à une interrogation élémentaire. Mogador est-elle simplement le nom historique que l'on souhaite remettre à l'honneur, ou devient-elle le symbole d'une nouvelle étape du rapprochement avec l'entité ?

La déclaration d'Azoulay suffit, à elle seule, à établir l'existence d'un éventuel plan d'implantation. Elle suffit amplement à exiger des réponses sur les intentions, les projets et les intérêts en présence.

Mogador n'a jamais été perdue. Elle est marocaine, elle l'était hier et elle l'est aujourd'hui. Alors, Monsieur Azoulay, si Mogador n'a jamais quitté le Maroc, pour qui faudrait-il la «récupérer» ?

S. M.

CHANGERIHA À PROPOS DU TRAFIC DE DROGUE

«Aucune immunité devant la loi»

Le chef d'état-major de l'ANP appelle à une application rigoureuse de la loi, sans distinction, et à intensifier la lutte contre les réseaux qui tentent d'inonder le pays de drogues et de psychotropes.

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé à une application stricte de la loi à l'égard de tous, sans distinction ni exception. Il a affirmé qu'aucun individu ni aucune partie ne pouvait bénéficier d'une quelconque immunité et qu'aucun dépassement à l'encontre des citoyens ne serait toléré.

Cette déclaration a été faite hier, lors d'une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement de la Gendarmerie nationale, où il a présidé une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de ce corps.

Accueilli par le général-major Ali Sidane, commandant de la Gendarmerie nationale, Saïd Chanegriha s'est recueilli à la mémoire du chahid Larbi Ben M'hidi, dont le siège du commandement porte le nom, avant de



déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et de réciter la Fatiha à sa mémoire ainsi qu'à celle de tous les martyrs.

L'ÉTAT DE DROIT, UN DEVOIR QUOTIDIEN

Dans une allocution retransmise par visioconférence aux différentes unités, le chef d'état-major a rappelé que le respect de la loi par tous constitue un pilier fondamental de l'État de droit, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exprimées lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027.

Il a souligné que l'État de droit «n'est pas un slogan que l'on brandit à chaque occasion, mais un devoir quotidien» que les institutions doivent accomplir avec professionnalisme et impartialité. Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la protection de l'ordre public et la préservation des droits des citoyens, notamment en raison de ses prérogatives de police judiciaire.

«Aucun individu ni aucune partie ne saurait jouir d'une immunité, et aucune forme de dépassement à l'encontre du citoyen ne saurait être tolérée», a-t-il insisté, rappelant que le citoyen constitue le socle de l'État et de la République ainsi que la source de légitimité de leurs pouvoirs.

VIGILANCE ACCRUE AUX FRONTIÈRES

Saïd Chanegriha a également exhorté les personnels de la Gendarmerie nationale à redoubler d'efforts pour faire respecter l'autorité de l'État et mettre en échec les tentatives visant à inonder le pays de drogues et de substances psychotropes.

Il les a, en outre, appelés à déjouer les manœuvres susceptibles de porter atteinte aux moyens de subsistance des citoyens et à leur pouvoir d'achat.

En clôture de cette rencontre, le chef d'état-major a donné une série d'instructions portant sur le renforcement de la vigilance des unités et la lutte contre les différentes menaces pesant sur le pays. Il a notamment insisté sur la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurisation du territoire national et de ses frontières, dans un contexte régional marqué par l'instabilité.

Smail R.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUDGET 2027

Stabilité économique et soutien au pouvoir d'achat

Le texte du projet de loi de Finances vise à consolider les équilibres macroéconomiques, à encourager l'investissement productif et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.



Adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) le 16 novembre dernier, le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 est actuellement examiné par le Conseil de la nation. Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a présenté, hier, les grandes lignes du texte devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières de cette institution. Dans son exposé, le ministre a souligné que l'élaboration du PLF 2027 intervient dans un contexte international marqué par la persistance des incertitudes géopolitiques, les pressions inflationnistes, les fluctuations des marchés énergétiques et le ralentissement de la croissance mondiale.

Il a toutefois relevé que l'économie nationale poursuit son adaptation et sa transformation structurelle, grâce notamment aux efforts engagés par les pouvoirs publics pour consolider la stabilité macroéconomique. Les performances enregistrées dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures témoignent, selon lui, des premiers effets des politiques destinées à améliorer le climat des affaires, à renforcer les infrastructures économiques et à promouvoir la production nationale.

Le Gouvernement entend également poursuivre la valorisation des ressources naturelles et le développement des capacités locales de transformation.

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

Le PLF 2027 table sur une croissance de 4,2 % et une inflation de 4 %. Il repose sur un prix de référence fiscal du baril à 60 dollars et un taux de change de 131 dinars pour un dollar. Les recettes budgétaires sont estimées à 9 251,1 milliards de dinars, en hausse de 7,4 % par rapport à 2026, tandis que les dépenses atteindraient 17 882,6 milliards en crédits de paiement.

Les transferts sociaux s'élèveraient à 2 414,15 milliards de dinars, dont 717,7 milliards destinés au soutien des produits de large consommation, dans le cadre de la préservation du pouvoir d'achat.

La croissance économique devrait atteindre 4,3 % à fin 2026, selon les prévisions de clôture présentées par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou. Cette performance serait portée principalement par les secteurs hors hydrocarbures (+4,8 %), tandis que les hydrocarbures devraient enregistrer une croissance de 1 %.

Le PIB nominal devrait dépasser 48 723 milliards de dinars, alors que les recettes de la fiscalité pétrolière sont estimées à 4 157,2 milliards de dinars. L'excédent dégagé devrait permettre d'alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 1 459 milliards de dinars.

DE NOUVELLES MESURES POUR STIMULER L'INVESTISSEMENT

Le PLF 2027 prévoit également plusieurs dispositions destinées à renforcer l'attractivité de l'investissement et à soutenir l'activité productive. Parmi les principales mesures annoncées figure la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consolidation du rôle de trois organismes : l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement.

Le texte prévoit, par ailleurs, l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), pendant dix ans à compter du début de leur activité, au profit des fonds d'investissement créés dans le cadre d'accords internationaux. Autre mesure annoncée : la reconduction, jusqu'au 31 décembre 2029, de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi que sur la commercialisation des fruits et légumes frais, des œufs de consommation, du poulet de chair et de la dinde produits localement.

S Smati

IRRIGATION AGRICOLE

Le pari des eaux usées traitées

Le secteur de l'hydraulique accélère ses programmes de réalisation et de réhabilitation des stations d'épuration, avec un accent particulier sur le traitement tertiaire pour élargir les possibilités de réutilisation des eaux, notamment dans l'agriculture. Le gouvernement entend donner un nouvel élan à la valorisation des eaux usées traitées. Dans cette perspective, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, hier, une réunion d'évaluation consacrée à l'état d'avancement des projets de réalisation et de réhabilitation des stations d'épuration à travers le pays. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, qui a fixé l'objectif d'atteindre un taux de 60 % de récupération et de réutilisation des eaux usées traitées. Un enjeu stratégique dans un contexte marqué par la nécessité de diversifier les ressources hydriques et de préserver les réserves conventionnelles.

Les chiffres présentés lors de cette réunion témoignent de l'ampleur du programme engagé. Le secteur dispose actuellement de 237 systèmes d'assainissement, offrant une capacité théorique de traitement de 1,12 milliard de mètres cubes par an. À cela s'ajoutent 76 nouveaux systèmes en cours de réalisation, qui permettront de porter cette capacité à 1,514 milliard de mètres cubes annuellement, une fois mis en service. L'effort sera également renforcé à partir de 2027 avec la réalisation de neuf nouvelles stations d'épuration, parallèlement à la réhabilitation et à l'extension de 26 installations existantes. Le programme prévoit, en outre, l'introduction du traitement tertiaire dans 25 stations, une opération destinée à améliorer la qualité des eaux épurées et à rendre leur réutilisation possible dans davantage de domaines.

L'AGRICULTURE AU CŒUR DU DISPOSITIF

L'irrigation agricole constitue l'un des principaux débouchés ciblés par cette stratégie. Le recours accru aux eaux usées traitées devrait contribuer à réduire la pression sur les



ressources conventionnelles et à élargir les superficies irriguées. À cet effet, le ministre a appelé à renforcer la coordination avec le secteur de l'agriculture afin de mieux identifier les besoins et de développer les circuits de réutilisation de cette ressource. Lors de la réunion, des exposés détaillés ont été présentés sur l'état d'avancement des chantiers, les délais de réalisation ainsi que les contraintes techniques, administratives et financières rencontrées. Le ministre a instruit les responsables concernés d'accélérer la cadence des travaux et de prendre en charge les difficultés signalées, avec pour objectif de mettre en service plusieurs installations avant la fin de l'année. Il a également insisté sur l'amélioration du rendement des stations déjà opérationnelles, le respect des normes techniques et environnementales et la généralisation progressive du traitement tertiaire. Au-delà des investissements dans les infrastructures, l'enjeu est désormais d'assurer une exploitation optimale des installations et de transformer les eaux usées traitées en une ressource complémentaire durable. Une orientation qui place leur récupération et leur réutilisation parmi les leviers essentiels du renforcement de la sécurité hydrique nationale.

FLACONS MÉDICAUX ET AMPOULES INJECTABLES

L'Algérie mise sur la production locale

Un projet de fabrication locale de flacons médicaux en verre et d'ampoules injectables vient d'être lancé à la faveur d'un partenariat entre un opérateur algérien et une entreprise chinoise. L'objectif est de réduire la dépendance aux importations et de renforcer la disponibilité de ces produits indispensables à la fabrication et au conditionnement des médicaments. Un protocole de coopération a été signé, hier, entre le groupe privé algérien DzMedSupplies et la société chinoise SHANXI HONGJIN MEDICAL GLASS CO., LTD. La cérémonie s'est tenue au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, en présence du ministre Ouacim Kouidri, de cadres du secteur et de représentants des deux entreprises. Concrètement, ce partenariat prévoit la réalisation d'une unité industrielle spécialisée dans la production de différents types de flacons en verre destinés au conditionnement des préparations liquides, ainsi que d'ampoules utilisées pour les médicaments injectables.
Le projet ne se limite pas à la fabrication de ces contenants. Il prévoit également l'intégration d'équipements et de systèmes de stérilisation, afin de garantir le respect des normes sanitaires et des exigences techniques propres à l'industrie pharmaceutique.
Au-delà de la création d'une nouvelle unité de production, cette initiative répond à un enjeu important pour le secteur : disposer localement de fournitures et d'intrants nécessaires à la fabrication des médicaments, plutôt que de continuer à dépendre des marchés extérieurs. Elle devrait ainsi contribuer à alléger la facture des importations, tout en ouvrant la voie à de nouveaux investissements et au transfert de savoir-faire. À terme, ce partenariat algéro-chinois devrait permettre de consolider les capacités industrielles nationales et de sécuriser davantage l'approvisionnement du marché pharmaceutique en flacons médicaux et en ampoules injectables.

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

Du rail aux transports urbains, en passant par les matériaux de construction, les entreprises nationales sont mobilisées pour accompagner les grands projets structurants du pays. Le secteur des travaux publics mise sur le renforcement des capacités locales, l'innovation technologique et le respect des délais de réalisation.

Les allées du Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex) à Alger ont pris, hier, des allures de vaste état-major du génie civil. Pour cette 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026), qui réunit jusqu'à jeudi 220 exposants nationaux et étrangers, l'heure n'est plus aux simples annonces. L'inauguration officielle par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, et en présence de membres du gouvernement et du corps diplomatique, a donné le ton d'un rendez-vous placé sous le signe de l'exécution rapide. Le ministre a rappelé dans son discours que le secteur vit une dynamique sans précédent portée par les grands projets structurants du programme présidentiel, soutenue par un budget sectoriel estimé à 980 milliards de dinars pour 2027. L'ambition est géostratégique : relier les régions du pays, désenclaver les zones reculées, accompagner l'exploitation des richesses naturelles et hisser l'Algérie au rang de porte d'accès vers son espace méditerranéen et sa profondeur africaine. Un cap exigeant qui impose aux opérateurs de relever leur niveau de performance, de maîtriser les technologies de pointe et de tenir les délais.



LE PARI DE LA COMPÉTENCE LOCALE

Abdelkader Djellaoui a, en outre, insisté sur un levier décisif : l'investissement dans la ressource humaine. La présence remarquée des écoles et instituts de formation du secteur aux côtés des grandes entreprises répond à une exigence de terrain. Former des ingénieurs, des techniciens et une main-d'œuvre qualifiée constitue la première garantie de pérennité pour des ouvrages toujours plus complexes. Autre signal fort de cette 21e édition : la place accordée aux start-up au cœur des pavillons, doublée d'un programme de conférences techniques consacrées à l'intelligence artificielle, à la gestion intelligente des infrastructures et aux laboratoires de contrôle qualité. Le ministre a exhorté les grandes entreprises nationales à ouvrir leurs portes à ces jeunes pousses capables d'apporter des solutions inédites en matière de numérisation, de gestion des données et de protection de l'environnement. Quatre jours d'échanges intensifs s'ouvrent ainsi avec un mot d'ordre clair : transformer les rencontres d'affaires en partenariats concrets et en chantiers livrés dans les temps.

GICA RENFORCE SES CAPACITÉS DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) affiche les chiffres d'une mutation industrielle réussie. Fort de ses 22 filiales spécialisées, dont 14 cimenteries et une capacité de production globale de 19,5 millions de tonnes par an, le leader national confirme son double statut de pilier des grands chantiers et de champion de l'exportation hors hydrocarbures. Interrogés sur leur stand, les responsables du groupe mettent en avant leur mobilisation sur le mégaprojet de Gara Djebilet. GICA a déployé une logistique massive pour approvisionner la ligne ferroviaire Béchar – Tindouf – Gara Djebilet et les infrastructures du gisement de fer en ciments spéciaux (résistants aux sulfates CRS et adaptés aux températures extrêmes du Grand-Sud), indispensables aux ouvrages d'art et aux traverses en béton. «GICA répond présent sur tous les grands projets structurants, de Gara Djebilet aux extensions portuaires et barrages, tout en consolidant notre percée à l'international», soulignent les cadres du groupe. Concernant le commerce extérieur, après avoir franchi le cap des 5 millions de tonnes de clinker et de ciment exportées en 2025, le groupe vise 6 millions de tonnes en 2026 (+20 %). Des filiales comme la cimenterie de Chlef (ECDE), celle de Zahana ou encore la Société des ciments de Sigus — qui totalise à elle seule 442 800 tonnes exportées depuis le début de l'année, dont 272 000 tonnes de clinker et 170 800 tonnes de ciment — alimentent régulièrement l'Europe, l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique et même les Caraïbes, via notamment le port de Ténès, tandis que la production de ciments pétroliers et techniques certifiés réduit drastiquement les importations et renforce l'intégration nationale.

MÉTRO D'ALGER ET TRANSPORT URBAIN : COSIDER ACCÉLÈRE LA CADENCE

Au stand du groupe public Cosider, le PDG, Hamid Khemliche, a bien voulu répondre à Crésus à la question portant sur l'avancement des extensions du métro d'Alger, qui s'inscrivent dans la feuille de route globale des grands projets de mobilité pilotés par l'Entreprise du métro d'Alger (EMA). À la manœuvre, via ses filiales travaux publics, géotechnique, construction et ouvrages d'art, le géant du BTP assure que les chantiers tournent à plein régime. «Nos équipes sont mobilisées jour et nuit sur les opérations les plus techniques, notamment le creusement, la consolidation des parois par ancrage et le génie civil des futures stations», a affirmé Hamid Khemliche, soulignant l'engagement du groupe à tenir les échéances malgré la complexité du sous-sol algérois. Sur le terrain, les extensions du métro avancent : le tronçon El Harrach Centre – aéroport d'Alger (9,2 km, 9 stations), la ligne Aïn Naâdja – Baraki (6 km, 6 stations) et la station Taleb-Abderrahmane sur l'axe place des Martyrs – Bab El Oued, où les grands terrassements et ouvrages de ventilation laissent place au démarrage imminent des travaux d'aménagement et d'équipement par le système intégral. Au-delà de ces chantiers de génie civil réalisés par Cosider, le programme national du transport urbain — incluant la maintenance du téléphérique de Constantine (Tatache Belkacem – Emir Abdelkader), les deuxième et troisième tronçons de Tizi Ouzou (wilaya – Sidi Belloua – Redjaouna) et deux systèmes par câbles au parc national de Tikjda — ouvre de larges perspectives.

«Nous avons renforcé nos moyens humains et matériels pour anticiper les aléas climatiques et garantir une qualité aux normes internationales face aux prochains défis», a ajouté notre interlocuteur, en référence aux futurs grands projets inscrits au programme de l'EMA : extensions du métro vers Chevalley, Dely Brahim, Ouled Fayet, Draria ou Baba Hassen, ligne 1 du métro d'Oran (El Hassi – Belgaïd), extensions des tramways d'Alger (vers Bordj El Kiffan, Bir Mourad Raïs, Chéraga, Aïn Benian et Staouali), d'Oran et de Constantine, ainsi que l'étude inédite d'un métro aérien monorail dans la capitale, véritable levier de modernisation urbaine.

LE CHEMIN DE FER, NOUVEL AXE STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

S'il est un secteur qui incarne la transformation des infrastructures en 2026, c'est bien le ferroviaire. À travers l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), l'État déploie un programme colossal dont les détails nous ont été exposés par le chargé de l'information au niveau de l'agence. Selon ses déclarations, les travaux s'achèvent à l'Est sur les derniers ouvrages d'art de la ligne minière Bled El Hadba – Annaba (422 km, dont 297 km dédoublés), un axe stratégique pour l'exportation des phosphates et des engrais. À l'Ouest, après l'inauguration du tronçon Béchar – Gara Djebilet (950 km) et du viaduc géant sur l'Oued Daoura (4 111 m), la modernisation de l'axe Oran – Béchar (1 650 km) se poursuit, tandis qu'autour d'Alger se préparent les études de la liaison Bouinan – Meftah – Khemis El Khechna pour fluidifier le trafic de la banlieue. Mais c'est sur l'axe transsaharien Alger – Tamanrasset (2 036 km au total jusqu'à la capitale de l'Ahaggar, dont 308 km déjà en service), conçu pour des trains de voyageurs à 220 km/h et de fret à 100 km/h sur rails UIC 60, que se concentrent toutes les attentions. «La ligne Alger – Tamanrasset est entrée dans sa phase décisive de concrétisation avec un objectif de livraison globale à l'horizon fin 2028», nous a affirmé le chargé de l'information à l'Anesrif. Au nord, précise-t-il, les travaux battent leur plein sur la double voie Ksar El Boukhari – Boughezoul (42 km, 14 grands viaducs sur 5 686 m) menée par Cosider TP, prolongeant la ligne déjà exploitée Boughezoul – Djelfa – Laghouat (250 km, 5 gares, 9 tunnels). Plus au sud, le tronçon Laghouat – Ghardaïa (265 km, 21 viaducs sur 10 124 m, 1 tunnel de 390 m) est en cours par le groupement CRCC – Cosider, tout comme Ghardaïa – El Ménéa (230 km, 12 viaducs sur 8 950 m) confié à CCECC – Infrarail. Au-delà d'El Ménéa, les travaux sont lancés sur les 216 premiers kilomètres (2 viaducs de 1 171 m et 5 gares de croisement) par un groupement mené par Cosider TP, tandis que les procédures contractuelles sont en cours pour les 310 km suivants entre le PK 216, In Salah et Fendek 140 (7 tunnels sur 5 660 m, 14 viaducs sur 720,2 m et 12 gares de croisement), avant le prolongement de plus de 400 km jusqu'à In-Guezzam dont l'étude préliminaire est déjà finalisée. Cette démonstration chiffrée confirme avec force que le rail devient désormais la véritable colonne vertébrale du développement et de l'intégration économique, industrielle, logistique, humaine et territoriale de l'Algérie de demain, à travers tout le territoire national.

Nassim Goumettre

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonatrach à l'écoute des ambitions somaliennes

Au-delà du transfert d'expertise et de la formation des ingénieurs locaux, les discussions portent sur les possibilités d'accompagner le développement d'un secteur pétrolier encore à ses débuts.

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a reçu dimanche, au palais présidentiel, une délégation de Sonatrach conduite par Mohamed Ghorab, directeur des laboratoires à la direction Exploration et Production du groupe. Les discussions ont porté sur les perspectives de partenariat dans les hydrocarbures, notamment l'exploration pétrolière, le développement gazier et la gestion des ressources naturelles.

Cette rencontre intervient après plusieurs échanges avec les responsables somaliens du secteur pétrolier, marqués notamment par une visite du dépôt national de pétrole au port de Mogadiscio et des discussions techniques avec le ministère du Pétrole et des Ressources minérales.



LA FORMATION AU CŒUR DU PARTENARIAT

Cette visite s'inscrit dans le prolongement de l'accord stratégique conclu en 2025, à l'occasion du déplacement du président somalien en Algérie. Depuis, les initiatives engagées portent principalement sur le transfert de savoir-faire et le renforcement des compétences locales.

Le 16 novembre, lors d'une visite au port de Mogadiscio, les représentants de Sonatrach ont exprimé leur disponibilité à partager leur expertise dans les domaines de l'exploration, de la production et du raffinage, ainsi qu'à contribuer à la formation des ingénieurs pétroliers somaliens.

Le vice-ministre somalien du Pétrole, Abdiwahab Abdi Omar Ananug, a insisté sur l'importance de cet accompagnement, soulignant que son pays avait besoin de partenaires capables de l'aider à exploiter ses propres ressources, plutôt que de se limiter à lui fournir des produits finis.

Dans le même cadre, l'Algérie a proposé 500 bourses d'études aux étudiants somaliens, notamment dans le domaine de l'ingénierie pétrolière. Annoncé lors de la visite présidentielle de 2025, cet engagement devrait être suivi d'autres initiatives, selon l'Autorité somalienne du pétrole.

AUCUN ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL ANNONCÉ

Malgré ces échanges de haut niveau, aucune décision n'a été annoncée concernant une éventuelle participation de Sonatrach aux opérations d'exploration ou à des investissements directs en Somalie. À ce stade, l'implication du groupe algérien se concentre sur l'assistance technique et la formation, sans calendrier précis pour le lancement d'éventuelles activités sur le terrain.

Premier groupe pétrolier et gazier d'Afrique, Sonatrach constitue un partenaire potentiel pour la Somalie, qui ambitionne de développer son industrie des hydrocarbures. Ce rapprochement comporte également une dimension diplomatique, l'Algérie ayant réaffirmé son soutien à l'intégrité territoriale de la Somalie et son opposition à la reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste.

UN POTENTIEL PÉTROLIER ENCORE INEXPLOITÉ

Malgré plusieurs accords conclus avec des compagnies étrangères, la Somalie n'a toujours pas enregistré de production commerciale de pétrole. L'intérêt de Sonatrach ouvre de nouvelles perspectives, mais le secteur reste confronté à plusieurs obstacles, notamment l'absence de réserves commercialement confirmées, les incertitudes réglementaires et les divergences entre le gouvernement fédéral et les autorités régionales sur la gestion des ressources.

Au-delà de la formation des ingénieurs, le développement de cette industrie dépendra donc du passage à l'exploration effective et du règlement des différends liés à la gouvernance du secteur.

MÉCANISATION AGRICOLE

AGRODRIVE mobilise ses moyens

La filiale du groupe AGRODIV, AGRODRIVE, renforce son dispositif de mécanisation agricole pour accompagner les exploitants durant la campagne céréalière 2026-2027. Le programme prévoit notamment la mobilisation de son parc de matériel, le renouvellement des équipements et le développement d'un réseau de coopératives agricoles, a indiqué son directeur général, Benyoucef Derkaoui, à l'APS.

À travers ses six unités régionales, l'entreprise met à la disposition des agriculteurs des tracteurs de différentes puissances, des semoirs, des charrues et des équipements de préparation des sols, proposés à la location. La répartition du matériel tient compte des besoins des bassins de production, avec une attention particulière aux régions du Sud, notamment Adrar, Timimoun, El Meniaa et Ouargla, où les superficies agricoles et les cultures stratégiques connaissent un essor important.

En parallèle, AGRODRIVE prévoit de développer un réseau de coopératives agricoles dans les pôles à fort potentiel, afin de rapprocher les prestations des exploitants et de mieux adapter les moyens de mécanisation aux spécificités des différentes filières.

Pour améliorer la disponibilité des équipements durant la campagne, l'entreprise renforce également ses opérations de maintenance, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'assistance technique. Elle coordonne ses efforts avec l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels agricoles (PMAT) pour accélérer la livraison des équipements commandés.

Le programme de renouvellement du parc porte sur l'acquisition de 371 tracteurs agricoles et de 879 équipements d'accompagnement, dans le cadre d'un contrat conclu avec la PMAT. AGRODRIVE dispose actuellement de 834 unités lourdes, dont 186 tracteurs à haute traction, 430 équipements d'accompagnement et 218 moissonneuses-batteuses.

L'entreprise prévoit également l'acquisition de 331 moissonneuses-batteuses en prévision de la prochaine campagne moisson-battage, ainsi que de 40 becs cueilleurs à maïs destinés notamment aux wilayas d'Adrar, d'El Meniaa, de Timimoun et de Ouargla. Ces moyens viendront compléter les équipements mobilisés par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

À travers ces investissements, AGRODRIVE entend élargir ses capacités d'intervention et renforcer l'accompagnement des exploitations agricoles, particulièrement dans les régions consacrées aux cultures stratégiques.

AUTOMOBILE

FIat El-Djazair lance la Grande Panda

FIAT El Djazaïr a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement officiel de la nouvelle Fiat Grande Panda assemblée à l'usine de Tafraoui (Oran), avec un taux d'intégration locale supérieur à 20%.

Selon l'entreprise, il s'agit du «premier véhicule particulier de l'histoire de l'Algérie produit en CKD +Complete Knock Down+».

Les inscriptions sont non engageantes et s'effectueront uniquement sur le site électronique officiel fiat.dz, et reposent sur «un processus transparent basé sur l'ordre chronologique d'inscription», précise l'entreprise.

La Fiat Grande Panda est proposée à partir de 2.949.000 DA et bénéficie de l'éligibilité au crédit à la consommation, selon le communiqué.

Les clients déjà inscrits pour l'acquisition d'une Fiat 500 seront contactés afin de leur proposer d'être basculés vers le nouveau modèle.



ALGÉRIE-KAZAKHSTAN

Vers l'ouverture de lignes aériennes régulières

L'Algérie et le Kazakhstan ont convenu de créer les conditions nécessaires au lancement de vols réguliers entre les deux pays.
Un mémorandum d'entente a été signé par les autorités aéronautiques des deux parties, prévoyant jusqu'à 14 vols hebdomadaires pour les compagnies aériennes désignées par chaque pays. Cet accord a été conclu en marge de la 7E Conférence mondiale sur le transport aérien de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tenue à Montréal. Les deux parties ont également convenu, à titre préliminaire, d'un projet d'accord sur les services aériens, qui constituera le cadre juridique nécessaire à l'organisation de liaisons régulières entre les deux pays. Les itinéraires, les compagnies aériennes concernées ainsi que la date de mise en service de ces liaisons n'ont toutefois pas encore été annoncés.

ÉLECTROMÉNAGER

Alger et Islamabad explorent des opportunités de partenariat

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, aujourd'hui, des rencontres d'affaires algéro-pakistanaises consacrées au secteur de l'électroménager. Des hommes d'affaires pakistanais et des opérateurs algériens y examineront les possibilités de partenariat dans la distribution, l'assemblage et l'investissement.
La rencontre se tiendra au siège de la CACI, au Palais consulaire, place des Martyrs, à Alger. Elle intervient à l'occasion de la visite en Algérie d'une délégation d'hommes d'affaires pakistanais, sous l'égide de l'Autorité pakistanaise de développement du commerce (TDAP).La CACI a invité les entreprises intéressées à prendre part à ces échanges.

IL A FAIT BOUILLIR LES OS DE SES VICTIMES DANS UNE MARMITE

Un ancien membre de Daech condamné à mort

Le tribunal criminel de première instance d'Alger, près la cour de Dar El Beïda, a prononcé dimanche la peine capitale à l'encontre d'un homme présenté comme un ancien membre de l'organisation terroriste Daech, reconnu coupable de deux meurtres particulièrement atroces. Son épouse et sa fille ont également été condamnées à la peine capitale, tandis que son fils a écopé de 20 ans de réclusion criminelle.

Par Redouane Hannachi



L'affaire concerne une association criminelle spécialisée dans les enlèvements et les kidnappings suivis d'assassinats avec préméditations et guet-apens. Elle composée de quatre membres d'une même famille, trois femmes et un homme, qui opérait dans la wilaya d'Oran. Le groupe est impliqué dans l'enlèvement et l'assassinat d'un adolescent de 15 ans ainsi que d'un ressortissant saoudien, étudiant à l'université d'Oran. À la tête de cette association se trouvait le père de famille, A. Diaeddine, connu sous le pseudonyme d'Abou Abdellah El Djazairi. Son épouse, N. Fatima Zohra, et leurs deux enfants auraient chacun joué un rôle précis dans la préparation et l'exécution des deux crimes.

UN ADOLESCENT ATTIRÉ DANS UN PIÈGE

Les faits de la première affaire remontent au 24 février 2025, lorsque le procureur de la République près le tribunal d'Oran a été alerté de la disparition mystérieuse d'un adolescent âgé de 15 ans. Une enquête a alors été ouverte par les services de la police judiciaire. Les investigations ont révélé que la victime avait quitté sa ville natale en compagnie de son ami, B. A. B., qui allait devenir son principal bourreau. Les enquêteurs ont rapidement identifié les suspects et procédé à l'interpellation de ce dernier au domicile familial. Lors de son audition, le jeune homme a reconnu son implication dans le crime, affirmant avoir agi sur instruction de son beau-père, le mari de sa mère. Celui-ci lui aurait demandé d'attirer la victime à la maison en lui faisant croire qu'il souhaitait lui vendre une console PlayStation. Entre-temps, après avoir appris la diffusion d'un avis de recherche concernant l'adolescent sur les réseaux sociaux et craignant d'être découvert, le principal accusé serait passé à l'acte. Selon les éléments de l'enquête, il a étranglé la victime avant de démembrer son corps. Il aurait ensuite fait bouillir les restes et les os dans une marmite, en utilisant du bicarbonate, dans le but de faire disparaître toute trace susceptible de l'incriminer.

UN DEUXIÈME CRIME ET UNE DEMANDE DE RANÇON

Au cours de l'instruction judiciaire, le principal accusé a également reconnu son implication dans un autre assassinat, commis le 18 juillet 2024 sur un étudiant de nationalité saoudienne. Il aurait utilisé le même procédé pour tenter de faire disparaître les traces du crime. Les investigations ont notamment permis de découvrir, dans son téléphone portable, des photographies montrant la victime sans vie. L'accusé aurait par ailleurs réclamé une rançon de 100 000 dollars en échange de sa libération. L'enquête a également établi que le principal mis en cause avait appartenu à l'organisation terroriste Daech en Syrie et entretenu des relations avec des individus connus sous les pseudonymes d'Abou Kossara et de Saïd El Harrachi.

LA PEINE CAPITALE POUR TROIS MEMBRES DE LA FAMILLE

À la barre, les accusés qui se sont succédé ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés. Dans son réquisitoire, le procureur général a requis la peine capitale contre l'ensemble des mis en cause, en s'appuyant sur les éléments matériels et les preuves recueillis au cours de l'enquête, ainsi que sur l'intention criminelle retenue contre eux. De leur côté, les avocats de la défense ont plaidé les circonstances atténuantes, en sollicitant l'application de l'article 53 du Code pénal. Après délibération, le tribunal criminel a retenu la culpabilité des accusés et rejeté la demande de circonstances atténuantes. Le principal accusé, A. Diaeddine, son épouse N. Fatima Zohra et sa fille A. Lynda ont ainsi été condamnés à la peine capitale. Son fils a, quant à lui, écopé de 20 ans de réclusion criminelle.

R. H.

USURPATION DE FONCTION ET DE QUALITÉ

Le pourvoi du «faux procureur» rejeté

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par celui que l'on surnomme le «faux procureur », estimant que les magistrats de la cour d'appel ont correctement appliqué la loi. Le mis en cause avait été condamné à cinq ans de prison ferme pour usurpation de fonction et de qualité, après s'être fait passer pour un magistrat et un officier de l'ex-DRS afin d'extorquer d'importantes sommes d'argent à ses victimes. Au cours des trois derniers mois, pas moins d'une dizaine d'affaires liées à ce phénomène ont été examinées par les juridictions relevant de la cour d'Alger. Les personnes mises en cause n'hésitent pas à emprunter des identités professionnelles prestigieuses, se présentant notamment comme des magistrats, des procureurs de la République, des juges d'instruction ou encore des officiers supérieurs des services de sécurité. Parmi ces affaires figure celle d'un individu qui avait fait de l'enceinte de la cour d'Alger son principal terrain de chasse. Il y passait une grande partie de son temps à rôder dans les halls et à repérer ses potentielles victimes. Tantôt, il se présentait comme un officier de l'ex-DRS, tantôt comme procureur de la République près les tribunaux de Dar El Beïda et d'Hussein Dey. Son mode opératoire consistait à faire miroiter à ses victimes son prétendu pouvoir d'influence auprès des institutions judiciaires. Il leur promettait d'obtenir des décisions favorables, de faire réduire des peines ou encore de faciliter l'octroi de mises en liberté provisoire ou conditionnelle à des détenus. Mais ses prétendus services ne se limitaient pas au domaine judiciaire. L'homme affirmait également être en mesure de procurer des logements à ses interlocuteurs, grâce à ses supposées relations privilégiées avec de hauts responsables de plusieurs wilayas, notamment Alger, Oran et Aïn Témouchent.

DES SOMMES CONSIDÉRABLES EXTORQUÉES AUX VICTIMES

Pour entretenir cette illusion et donner du crédit à ses interventions, le mis en cause réclamait des sommes particulièrement élevées en contrepartie de ses prétendus services. Les montants versés par les victimes variaient entre 17 et 20 millions de centimes, mais pouvaient atteindre 32, 44, 65, voire 140 et 184 millions de centimes. C'est à la suite d'une enquête approfondie menée par les services de sécurité que l'affaire a été éventée. L'intervention des enquêteurs a permis l'arrestation du suspect et la récupération d'un important lot de documents administratifs lors d'une perquisition effectuée au domicile familial, sur autorisation du procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda. À la barre, le prévenu a reconnu avoir soutiré des sommes considérables à ses victimes. Il a toutefois contesté s'être présenté directement comme procureur de la République ou juge d'instruction. Il a expliqué leur avoir proposé de régler leurs problèmes par l'intermédiaire d'un certain Messoud, prétendant que l'oncle maternel de ce dernier occupait les fonctions de procureur de la République près le tribunal militaire.

LA DÉFENSE RÉCLAME LES CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Lors de sa plaidoirie, l'avocat de la partie civile, Me Ladj Mohamed Amine, a estimé que les éléments de preuve matériels et légaux étaient réunis pour établir la culpabilité de l'accusé. Il a notamment insisté sur les manœuvres frauduleuses utilisées par ce dernier pour abuser de la confiance de ses victimes et leur soutirer, en un laps de temps relativement court, des sommes importantes. Qualifiant le mis en cause d'escroc professionnel, l'avocat a demandé une réparation financière de plus de trois millions de dinars au profit de la partie civile. Dans son réquisitoire, le procureur général a, lui aussi, dressé un portrait particulièrement sévère de l'accusé. Il l'a présenté comme un escroc notoire qui fréquentait régulièrement les locaux de la cour d'Alger pour approcher ses victimes, en se faisant passer alternativement pour un procureur de la République ou un juge d'instruction. Il a requis dix ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars. Face aux accusations et aux réquisitions du parquet, les avocats de la défense ont essentiellement plaidé les circonstances atténuantes, en invoquant les dispositions de l'article 53 du code pénal et de l'article 592 du code de procédure pénale.

UNE CONDAMNATION CONFIRMÉE EN CASSATION

À l'issue des délibérations, le tribunal a reconnu le prévenu coupable des faits qui lui étaient reprochés, notamment l'usurpation de fonction et de qualité de magistrat. Il l'a condamné à cinq ans de prison ferme. Il convient de rappeler que cette peine de cinq ans de prison ferme avait déjà été prononcée lors du premier procès devant le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, à Alger. Au cours de la procédure, l'accusé avait également tenté d'obtenir le report de son procès en invoquant son état de santé et son incapacité à comparaître. Examiné par le médecin de permanence à la cour d'Alger, il avait toutefois été déclaré dans un état stationnaire, ne présentant aucun danger et jugé apte à être jugé.

R. H.

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

Le CNDH appelle à lutter contre la violence

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a mis en avant, dimanche dans un communiqué, l'attention accordée par l'Etat à cette catégorie qui se traduit par une série de mesures visant à renforcer le droit à l'éducation et aux soins, à développer les mécanismes de protection sociale.

Le Conseil national appelle à «lutter contre la violence, l'exploitation et la traite des enfants, ainsi qu'à améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap et de vulnérabilité». Ces mesures visent à garantir la protection de leurs droits, le respect de leur dignité et l'égalité des chances en matière de développement et d'épanouissement, souligne le CNDH qui ajoute que «le respect des droits de l'enfant et la préservation de son intérêt supérieur constituent une responsabilité partagée et un enjeu majeur pour bâtir une société homogène et un avenir prometteur». Selon le Conseil national, l'Algérie a mis en place un cadre juridique et institutionnel visant à protéger et promouvoir les droits de l'enfant, en accord avec la Convention relative aux droits de l'Enfant (CIDE) et le droit national. Le CNDH met en avant l'article 71 de la Constitution de novembre 2020 (qui consacre la protection des droits de l'enfant par l'État et la famille, la prise en charge des enfants abandonnés ou sans filiation et la répression des violences) ainsi que la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant. Le Conseil souligne les mesures destinées à renforcer l'accès à l'éducation et aux soins, à réduire la mortalité infantile et à développer la protection sociale. Le CNDH insiste sur la lutte contre la violence, l'exploitation et la traite des enfants, ainsi que sur l'amélioration de la prise en charge des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité. Dans son communiqué publié à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année, le Conseil a rappelé que l'Algérie avait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en vertu du décret présidentiel n° 92-461, réaffirmant son engagement à respecter ses dispositions à travers «le renforcement de son arsenal législatif et institutionnel et l'inscription de la protection des droits de l'enfant parmi les priorités des politiques nationales». Dans ce cadre, la révision constitutionnelle de 2020 a consacré, à travers son article 71, la protection des droits de l'enfant par l'Etat et la famille, dans le respect de son intérêt supérieur. Elle a également criminalisé les différentes formes de violence et d'exploitation, «renforçant ainsi la responsabilité des institutions de l'Etat et de la famille dans la protection de l'enfance». Ce texte prévoit «la mise en place de mécanismes nationaux et locaux pour protéger l'enfant et promouvoir ses droits, le renforcement de la coordination entre les différentes parties concernées, ainsi que l'intervention en faveur des enfants en situation de danger». A cet égard, l'article 20 de cette loi prévoit l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant et l'état de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, afin de «renforcer le suivi et l'évaluation des efforts nationaux dans ce domaine». Pour rappel, la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant marque l'adoption, le 20 novembre 1989, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), qui a établi un cadre international intégré pour la protection et la promotion des droits de cette catégorie.



ELLE DÉPASSE LES 5.000 SIGNATURES

Pétition pour l'ouverture d'une ligne Tours-Alger

Les membres de la communauté nationale établis dans la région de Tours, dans le centre-ouest de la France, réclament l'ouverture de liaisons aériennes directes vers l'Algérie. Une pétition a été lancée en ligne pour mobiliser les gens autour de ce projet. L'association des Algériens de Tours, qui a initié ce projet, a mis en place une plateforme en ligne pour suivre l'évolution de la situation autour de cette initiative. Pour voyager par avion en Algérie, les membres de la diaspora algérienne établis à Tours doivent se déplacer jusqu'à Paris, Nantes ou encore Bordeaux. Et pour mettre fin à ces déplacements longs et fatigants, ils réclament des lignes directes depuis l'aéroport de Tours. Le 6 novembre dernier, le collectif de l'Association des Algériens de Tours a été reçu par des représentants de l'aéroport de Tours Val de Loire pour discuter du projet d'ouverture de lignes vers l'Algérie. Cette rencontre a été une occasion pour l'association de présenter l'état d'avancement du projet. «Nos chiffres et ceux de l'aéroport confirment le potentiel de la ligne», précise-t-elle. À ce jour, l'association indique que la pétition lancée à cet effet a déjà reçu 5.150 réponses, précisant que 99,9 % des réponses sont favorables à l'ouverture d'une ligne. Dans d'autres détails, 76 % des signataires affirment qu'ils habitent à moins de 50 km de l'aéroport de Tours. De plus, 83 % des participants indiquent qu'ils voyagent régulièrement en Algérie, au moins deux fois par an, notamment en famille. Cette donnée permet notamment de rassurer les compagnies aériennes, dont Air Algérie, quant à la rentabilité d'une ligne au départ de Tours. Les estimations de l'association, une ligne Tours -Algérie peut avoir un potentiel entre 24.000 et 82.000 billets par an. Pour ce qui est des destinations les plus citées, les signataires sont favorables à l'ouverture de lignes vers Oran, Alger et Bejaia. Une séance de travail est également «prévue très prochainement» pour étudier la rentabilité de la ligne par l'aéroport, pour ensuite passer à l'étape de l'offre de la plateforme aéroportuaire et engager des discussions avec les compagnies aériennes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 208 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Tiaret (un décès suite à une collision entre deux camions dans la commune de Sidi Abderrahmane), de Tébessa (un mort, suite au renversement d'un véhicule sur la RN 10 dans la commune de Bakaria), de Sidi-Bel-Abbès (un mort et 2 blessés, suite à une collision entre deux véhicules dans la commune de Sidi Khaled) et de Aïn Defla (un mort et 2 blessés, suite à un carambolage entre 4 véhicules et un camion sur la RN 4, dans la commune d'El Attaf).

SESSION DE FORMATION DES JURYS DES CONCOURS CORANIQUES

Ouverture de la 4e édition

La 4e édition de la session de formation des jurys des concours coraniques s'est ouverte, dimanche à Alger, en vue de qualifier les compétences en la matière pour hisser le niveau des concours coraniques et renforcer leur crédibilité aux plans national et international, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. La cérémonie d'ouverture de cette session, qui se tient à Dar El-Imam à Mohammadia, s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du ministère, Redouane Maache, chargé par le ministre du secteur, Youcef Belmehdi, en présence de cadres de l'administration centrale, d'imams, de mourchidate (guides religieuses) et d'enseignants. Participent à cette session de cinq jours, 100 stagiaires, hommes et femmes, issus des différentes wilayas du pays et encadrés par 13 spécialistes des sciences coraniques et de la récitation, dans le cadre d'un programme de formation alliant l'approfondissement théorique à la mise en pratique sur le terrain, et qui sera sanctionné par des épreuves théoriques et pratiques, précise-t-on de même source. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général a mis en avant «le développement continu» de l'enseignement coranique au niveau du secteur, qui «se traduit par l'augmentation, au fil des années, du nombre de jurys qualifiés dans les concours coraniques, ce qui a contribué à renforcer la participation algérienne aux manifestations coraniques internationales et à obtenir des résultats honorables, outre la présence notable de compétences algériennes au sein des commissions internationales d'arbitrage». Ces efforts ont également contribué, ajoute le responsable, à «l'ancrage de la lecture de Warch d'après Nafaâ dans les mosquées, en vue de préserver le référent religieux national dans le domaine de l'enseignement de la lecture coranique», conclut le communiqué.



TENSIONS IRANO-AMÉRICAINES

Le Qatar s'emploie à relancer les négociations

Doha tente de préserver la voie diplomatique face à la montée des tensions militaires et aux divergences persistantes entre Washington et Téhéran.

Les tensions entre les États-Unis et l'Iran connaissent une nouvelle escalade, sur fond de multiplication des attaques dans le détroit d'Ormuz et de menaces militaires réciproques. Dans ce contexte particulièrement tendu, le Qatar tente de relancer les efforts diplomatiques pour éviter une aggravation du conflit et rapprocher les positions de Washington et de Téhéran.

Le président américain Donald Trump a accusé, hier, l'Iran d'avoir intensifié ses tirs de missiles et ses attaques de drones au cours de la semaine écoulée. Selon lui, Téhéran a lancé un nombre de projectiles supérieur à celui enregistré durant toute autre période comparable depuis plus d'un an. Il a toutefois assuré que les forces américaines avaient intercepté l'ensemble de ces engins, sans subir de dégâts.

Cette déclaration intervient alors que les incidents se multiplient dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le transport mondial des hydrocarbures. Les Gardiens de la révolution iraniens ont affirmé, dimanche, que deux superpétroliers avaient heurté des mines marines en empruntant des itinéraires qu'ils ont qualifiés de « non autorisés ». Parallèlement, les attaques iraniennes visant Bahreïn se sont poursuivies, accentuant les inquiétudes des pays de la région face aux risques d'extension du conflit.

Sur le plan militaire, Téhéran a également affiché ses capacités offensives en



dévoilant une nouvelle plateforme permettant de lancer simultanément deux missiles à propergol solide. La présentation s'est déroulée dans une base souterraine de missiles, à l'occasion d'une visite du commandant des Gardiens de la révolution, Ahmad Vahidi, et du chef de la force aérospatiale, Majid Mousavi. À cette occasion, Vahidi a promis de poursuivre les opérations contre « l'ennemi », avertissant que les événements enregistrés jusqu'ici « ne sont que le début ».

LE QATAR À LA MANŒUVRE

Face à cette escalade, les efforts diplomatiques se poursuivent pour préserver les chances d'un règlement négocié. Le département d'État américain a annoncé une rencontre, hier à Washington, entre le secrétaire d'État Marco Rubio et le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Mohammed ben Abderrahmane Al Thani. Au menu des discussions figurent les efforts de médiation de Doha dans les négociations entre les États-Unis et l'Iran, ainsi que les relations stratégiques entre Washington et Doha. Cette rencontre confirme la volonté du Qatar de maintenir son rôle de facilitateur dans les tentatives de désescalade entre les deux puissances.

Le chef de la diplomatie qatarie avait déjà rencontré, deux semaines auparavant, Donald Trump et son vice-président, J. D. Vance, pour évoquer notamment les discussions entre Washington et Téhéran.

Pour rappel, les États-Unis et l'entité sioniste ont lancé, le 28 février dernier, une offensive militaire contre l'Iran, qui a riposté par des attaques contre l'entité sioniste et des installations qu'elle présente comme des sites militaires américains dans plusieurs pays arabes.

Le 18 juin, Washington et Téhéran ont signé un mémorandum d'entente et engagé des négociations. Celles-ci ont cependant buté sur des divergences relatives à la liberté et à la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz. La maîtrise de ce passage maritime stratégique, essentiel aux approvisionnements énergétiques et au commerce international, demeure ainsi l'un des principaux points de blocage entre les deux parties. Entre démonstrations de force et initiatives diplomatiques, l'évolution de la situation dans le détroit d'Ormuz constitue désormais un enjeu majeur pour la stabilité régionale et la sécurité des marchés énergétiques internationaux.

R.I/Agences

NAVIRES RUSSES CIBLÉS AU LARGE DE LA LIBYE

Kiev revendique l'opération

Le conflit russo-ukrainien connaît un nouveau développement préoccupant avec la revendication par Kiev d'une opération militaire contre deux navires russes au large des côtes libyennes. Cette attaque, menée dimanche à proximité de Benghazi à l'aide de drones navals, fait craindre une extension des répercussions de la guerre à la Méditerranée et suscite de nouvelles inquiétudes quant à la sécurité maritime dans la région.

Dans une déclaration publiée hier sur son compte X, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a confirmé que les forces ukrainiennes avaient ciblé la frégate russe Mercury ainsi que le cargo Angara. Selon lui, l'opération a été réalisée à l'aide de sept drones navals de fabrication ukrainienne, malgré les tentatives russes pour repousser l'attaque.

Zelensky a affirmé que la frégate Mercury, entrée en service en 2023 et présentée comme l'un des navires les plus récents de la flotte russe, avait été coulée. Un hélicoptère militaire de type Ka-27 qui se trouvait à son bord aurait également été détruit. Le cargo Angara, que Kiev accuse Moscou d'utiliser pour transporter des armes, a également été touché.

Accompagnant sa revendication d'une vidéo de l'opération, le président ukrainien a salué la participation du Service de sécurité ukrainien et des forces armées, estimant que les objectifs fixés avaient été atteints. Il a qualifié cette intervention de réponse à l'agression russe, affirmant que les opérations ukrainiennes se poursuivraient dans les eaux concernées.

LA LIBYE FACE AU RISQUE D'EMBRASEMENT

Au-delà de ses implications militaires, cette opération soulève des interrogations sur les risques d'internationalisation du conflit en Méditerranée. L'attaque contre des navires russes au large de Benghazi pourrait ouvrir une nouvelle phase de tensions, dans une région déjà fragilisée par les divisions politiques et sécuritaires libyennes.

Les craintes portent notamment sur d'éventuelles représailles russes, mais également sur les conséquences d'un élargissement de la confrontation pour la sécurité de la navigation maritime et la stabilité de la Libye. La possibilité que le territoire libyen soit utilisé comme zone de préparation ou de lancement d'opérations militaires étrangères constitue également une source de préoccupation.

Sur le terrain, les forces de l'armée libyenne ont engagé de vastes opérations de ratissage le long des côtes de Benghazi, après avoir déjoué une troisième attaque impliquant des drones navals kamikazes, dimanche soir.

Parallèlement, le gouvernement libyen dirigé par Oussama Hammad, désigné par la Chambre



des représentants, a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies. Dans une plainte officielle, il a demandé l'ouverture d'une enquête internationale afin de déterminer les circonstances de l'attaque et d'identifier les parties impliquées.

Les autorités libyennes souhaitent notamment faire la lumière sur les soupçons d'utilisation de sites et d'installations militaires situés dans l'ouest du pays pour préparer et lancer des drones. Elles réclament l'identification des lieux de lancement, des responsables de ces opérations ainsi que des acteurs ayant fourni le soutien militaire et logistique nécessaire.

Le gouvernement a également appelé les Nations unies à vérifier la présence éventuelle d'experts, d'éléments ou d'installations militaires ukrainiens en Libye, tout en exigeant de Kiev des explications officielles sur ses activités dans le pays.

Cette affaire place ainsi la Libye dans une position délicate, alors que les répercussions de la guerre russo-ukrainienne semblent désormais dépasser les théâtres habituels des affrontements. L'évolution de la situation pourrait peser sur les équilibres sécuritaires en Méditerranée et raviver les tensions autour de la souveraineté libyenne.

Medvedev brandit la menace nucléaire face à Kiev et ses alliés

Le vice-président du Conseil de sécurité russe, Dmitri Medvedev, a affirmé que la doctrine nucléaire de la Russie prévoit des circonstances dans lesquelles le recours aux armes nucléaires ne constitue pas seulement un droit, mais devient une obligation. Il a appelé Kiev et ses alliés à prendre au sérieux cet avertissement.

Dans un article intitulé « Souveraineté de l'État et armes nucléaires : aspects juridiques internationaux de la garantie de la sécurité nationale », publié dans la Revue de droit international de Moscou, Medvedev a souligné que Moscou se réservait le droit, voire l'obligation dans certaines situations, d'utiliser tous les moyens disponibles pour garantir sa sécurité nationale, y compris l'arme nucléaire.

« Le régime de Kiev et ses soutiens ne doivent se faire aucune illusion dangereuse », a-t-il averti, précisant que si les scénarios prévus par la doctrine russe venaient à se concrétiser, le président russe serait non seulement autorisé à utiliser l'arme nucléaire, mais également tenu de le faire.

Medvedev a rappelé que cette possibilité figure dans les Principes fondamentaux de la politique russe en matière de dissuasion nucléaire. Selon lui, cette doctrine constitue avant tout un avertissement destiné à faire comprendre aux adversaires de Moscou le coût du franchissement de ses lignes rouges.

FIFA

Infantino courtise l'Afrique à coups de millions

À quatre mois de l'élection à la présidence de la FIFA, Gianni Infantino mise sur le soutien des 54 fédérations africaines.



Réunis le 21 novembre à Abuja, au Nigeria, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF), les représentants des 54 fédérations membres ont affiché leur soutien à Gianni Infantino. Le président de la FIFA, candidat à sa propre succession, a profité de ce rendez-vous pour annoncer une hausse substantielle des financements destinés au football africain. Selon les engagements annoncés, chaque fédération devrait bénéficier de 25 millions de dollars pour le cycle 2027-2030, contre 8 millions actuellement. Une promesse qui intervient à quelques mois de l'élection prévue le 18 mars 2027 à Rabat et qui donne une dimension particulière au rapprochement entre la FIFA et les instances africaines.

Le président de la CAF, Patrice Motsepe, n'a d'ailleurs pas caché son soutien au dirigeant italo-suisse. Il a publiquement invité les délégués à se lever pour l'applaudir, dans une salle où se trouvait également Philippe Diallo, président de la Fédération française de football et candidat à la présidence de la FIFA. Cette ovation collective a ainsi pris des allures de démonstration politique en faveur du sortant.

DES FINANCEMENTS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Ce rapprochement repose aussi sur un bilan financier que Gianni Infantino entend mettre en avant. Selon la FIFA, les fédérations nationales et les associations régionales africaines ont bénéficié de plus d'un milliard de dollars dans le cadre du programme Forward à fin 2025. Les investissements ont notamment concerné les infrastructures, les centres techniques, la formation et le développement du football féminin.

De son côté, la CAF a annoncé, à Abuja, des recettes de 284 millions de dollars et un bénéfice net de 31,2 millions pour l'exercice clos en juin 2026. L'aide annuelle accordée à chaque fédération africaine a également été relevée à 700 000 dollars, contre 200 000 en 2021, même si l'objectif d'un million de dollars n'est pas encore atteint.

La nouvelle promesse d'Infantino pourrait donc apporter des ressources supplémentaires aux fédérations, alors que la FIFA a renoncé au projet controversé FIFA Forward Enterprise, qui prévoyait notamment l'ouverture de certaines activités commerciales à des investisseurs privés. Le nouveau dispositif devrait plutôt s'appuyer sur une partie des excédents et des réserves de l'instance mondiale.

Ses modalités d'application, notamment les conditions d'accès, de décaissement et de contrôle des fonds, doivent encore être précisées par le Conseil de la FIFA en décembre, avant leur présentation au Congrès en mars 2027.

UNE BATAILLE ÉLECTORALE LOIN D'ÊTRE JOUÉE

Avec 54 associations sur les 211 membres de la FIFA, soit plus du quart des voix, l'Afrique représente un enjeu majeur dans la course à la présidence. Le principe d'une fédération, une voix confère en effet le même poids électoral à chaque pays, indépendamment de son influence sportive ou économique.

Face à Infantino, Philippe Diallo et le Japonais Kohzo Tashima entendent défendre leur candidature. Le président de la Fédération française affirme avoir reçu des marques de soutien de responsables africains et asiatiques, laissant entendre que le scrutin pourrait réserver des surprises malgré la démonstration d'unité affichée à Abuja. Car l'ovation réservée à Infantino ne signifie pas nécessairement que les 54 fédérations voteront en sa faveur. Le scrutin se déroulera à bulletin secret et chaque association restera libre de son choix.

À cette bataille électorale s'ajoutent les rivalités autour de l'organisation du football mondial, notamment la désignation du stade qui accueillera la finale de la Coupe du monde 2030. Le Maroc, avec le futur stade Hassan-II, ambitionne de rivaliser avec les deux enceintes espagnoles, le Santiago-Bernabéu de Madrid et le stade de Barcelone. La décision finale reviendra à la FIFA. En attendant le rendez-vous de Rabat, la promesse des 25 millions de dollars constitue un argument de poids pour Gianni Infantino. Reste à savoir si cet engagement financier suffira à transformer le soutien affiché par les dirigeants africains en votes effectifs.

MANCHESTER UNITED

Pochettino débute par un naufrage

Les débuts de Mauricio Pochettino sur le banc de Manchester United ont tourné au cauchemar. Pour sa première rencontre, le technicien argentin a subi une lourde défaite face à Liverpool (4-0), dimanche à Anfield, en Premier League. La rencontre a basculé dès la 8e minute avec l'expulsion de Leny Yoro, laissant les Red Devils en infériorité numérique. Une décision vivement contestée par Pochettino, qui estime que son défenseur ne méritait pas le carton rouge. « Le match était terminé après six minutes », a regretté l'entraîneur au micro de Sky Sports, dénonçant également une autre décision arbitrale sur une action impliquant Bryan Mbeumo. Malgré sa frustration, le nouvel entraîneur a appelé ses joueurs à faire leur autocritique et à gagner en concentration. « Je suis là pour assumer mes responsabilités et continuer à pousser », a-t-il assuré. Un premier rendez-vous manqué pour Pochettino, qui devra rapidement remobiliser son équipe après cette lourde désillusion.

SERIE A

Milan s'installe dans le top 4

L'AC Milan poursuit sa remontée. Les Rossoneri ont signé une troisième victoire consécutive en championnat en dominant largement Frosinone (5-1), dimanche, lors de la 12e journée de Serie A. Un succès qui leur permet de s'installer à la quatrième place avec 27 points, à cinq longueurs du leader, la Lazio.

Les Milanais ont rapidement pris les devants grâce à un but contre son camp de Gabriele Calvani dès la 4e minute, avant que Gonçalo Ramos ne double la mise à la 19e minute. Frosinone a brièvement relancé le suspense par Patrizio Masini (25e), mais Milan a repris le large après la pause.

Entré en jeu, Ardon Jashari a inscrit son premier but sous le maillot milanais à la 48e minute. Alfadio Cissé (60e), puis Christian Pulisic (68e) ont ensuite alourdi le score, scellant une victoire sans appel. Avec ce troisième succès de rang, l'AC Milan confirme son regain de forme et affiche ses ambitions dans la course aux premières places. De son côté, Frosinone reste septième avec 20 points.



BARCELONE

Fermín López intransférable

Le FC Barcelone ferme la porte à tout départ de Fermín López, malgré l'intérêt de Manchester United et de Chelsea. Selon Fabrizio Romano, les dirigeants catalans refusent d'étudier les offres, même très importantes, pour leur milieu de terrain, considéré comme un élément essentiel du projet sportif.

Très attaché au Barça, le joueur souhaite poursuivre sa progression en Catalogne et remporter des titres, notamment la Ligue des champions. Récemment prolongé, il pourrait même faire l'objet de nouvelles discussions contractuelles en 2028.

CHELSEA

Un sursis pour Xabi Alonso



Malgré la lourde défaite contre Leeds (4-1), samedi, lors de la 11e journée de Premier League, Xabi Alonso n'est pas menacé dans l'immédiat. Selon Metro, la direction de Chelsea souhaite maintenir sa confiance envers le technicien espagnol et lui accorder du temps pour redresser la situation. Les Blues connaissent un début de saison décevant, avec cinq défaites en onze journées et 20 buts encaissés. La débâcle face à Leeds a accentué la pression des supporters, mais les dirigeants refusent, pour le moment, de précipiter son départ. Alonso devra toutefois rapidement améliorer les résultats pour préserver son crédit à Stamford Bridge.

MASTERS ATP

Alcaraz triomphe à Turin

Carlos Alcaraz a remporté dimanche le Masters ATP de Turin en dominant Alexander Zverev en deux sets (6-2, 7-6). L'Espagnol décroche ainsi son 30e titre en carrière, son sixième de la saison et son quatrième consécutif.

Ce sacre lui permet également de rejoindre Andre Agassi, Roger Federer et Novak Djokovic parmi les joueurs ayant remporté les quatre tournois du Grand Chelem et le Masters ATP.

De retour en août après quatre mois d'absence pour blessure, Alcaraz confirme son retour au premier plan avec une série de 14 victoires consécutives. Il poursuivra sa saison avec l'Espagne lors de la phase finale de la Coupe Davis, à Bologne, du 24 au 29 novembre.

MONDIAL U17 2026

Les Verts à l'heure du rachat face au Monténégro

Une victoire est indispensable pour relancer leurs chances de qualification et se remettre dans la course aux seizièmes de finale.

La sélection algérienne des moins de 17 ans a repris, dimanche, le chemin des entraînements en prévision de son deuxième match face au Monténégro, prévu aujourd'hui à 16h30 (heure algérienne), pour le compte de la deuxième journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, qui se déroule à Doha, au Qatar.

Après leur défaite face au Chili lors de la première journée, les jeunes Verts sont appelés à réagir pour préserver leurs chances de qualification. Le staff technique a programmé une séance d'analyse vidéo afin de revenir sur les insuffisances constatées, notamment sur le plan défensif, et d'apporter les correctifs nécessaires.



La séance d'entraînement, organisée sur l'une des pelouses du stade Al-Thumama, s'est déroulée en deux groupes. Les joueurs ayant pris part à la rencontre face au Chili ont bénéficié d'un programme de récupération, sous la supervision du préparateur physique, tandis que les autres éléments ont poursuivi le travail tactique.

Par ailleurs, Walid Nechab a manqué cette séance en raison d'une entorse à la cheville contractée lors du précédent match. Le joueur a été laissé au repos, dans l'attente d'une évaluation médicale qui permettra de déterminer sa disponibilité pour le rendez-vous face au Monténégro. Au classement du groupe J, le Chili occupe la première place avec trois points, devant la République dominicaine et le Monténégro, qui comptent chacun un point. L'Algérie ferme la marche avec zéro point. Une victoire face aux Monténégrins permettrait aux Verts de relancer leurs chances de qualification pour les seizièmes de finale.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, accéderont à la phase à élimination directe.

J.O LOS ANGELES

Deux tests face au Nigeria pour les Vertes

Équipe nationale féminine : Benstiti convoque 25 joueuses pour affronter le Nigeria

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a retenu 25 joueuses pour le stage prévu du 24 novembre au 5 décembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Ce regroupement sera ponctué par une double confrontation amicale face au Nigeria, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué publié avant-hier.

La première rencontre est programmée le lundi 30 novembre au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), tandis que la seconde aura lieu le vendredi 4 décembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00).

Les coéquipières de Lina Boussaha restent sur une qualification pour le troisième tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, obtenue en octobre dernier face à la République centrafricaine. Les Algériennes avaient largement dominé leurs adversaires lors des deux manches, remportées respectivement sur les scores de 8-0 et 7-0. Les deux rencontres s'étaient déroulées en Algérie.

Au prochain tour, prévu entre février et mars 2027, les Vertes affronteront le Burkina Faso dans le cadre de la course à la qualification olympique.

La campagne qualificative africaine se déroule en cinq tours et prendra fin le 4 décembre 2027. À l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

ES SÉTIF

Rabah Abbaci, nouveau président

La Sonelgaz, entreprise publique propriétaire de l'Entente Sportive de Sétif, a annoncé avant-hier la nomination du dirigeant Rabah Abbaci en tant que nouveau président du club, en remplacement de Nabil Kebaïli, appelé à d'autres fonctions.

« Ce changement administratif a été décidé avec l'espoir de donner un nouveau souffle à l'équipe seniors, qui tarde à prendre son envol et qui peine à obtenir les résultats espérés par les supporters, et ce, en dépit des gros efforts consentis jusqu'ici par la direction », a expliqué la Sonelgaz dans un communiqué.

« Nous appelons la grande famille sétifienne à rester unie derrière son équipe et à lui apporter le soutien nécessaire, pour qu'elle puisse prendre un nouveau départ », a-t-elle ajouté, en promettant qu'elle mettra « tous les moyens nécessaires » dans cette quête. Après neuf journées de championnat, l'ESS n'est que 10e au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 10 points, soit avec dix longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS Kabylie (20 pts). Un parcours mitigé et loin de répondre aux objectifs qu'elle s'était fixés en début de saison.

MC ALGER

Khaled Benyahia jette l'éponge

Le MC Alger a officialisé, hier, la séparation à l'amiable avec son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, à la suite d'un accord entre les deux parties pour la résiliation de son contrat.

Pour assurer la continuité, la direction mouloudéenne a confié les commandes de l'équipe à l'entraîneur adjoint Karim Dellhoum. Dans son communiqué, le club a tenu à saluer le travail accompli par le technicien tunisien, notamment le titre de champion d'Algérie décroché la saison dernière, ainsi que la qualification du MCA pour la phase de groupes de la Ligue des champions africaine lors de l'exercice en cours.

La direction du Doyen a enfin souhaité plein succès à Khaled Ben Yahia pour la suite de sa carrière. Par ailleurs, la direction du club a décidé de prolonger d'une saison le contrat de son capitaine, Ayoub Abdellaoui, qui poursuivra ainsi son aventure avec le



Doyen jusqu'en juin 2028. Son précédent engagement arrivait à échéance en juin 2027.

Cette décision s'inscrit dans la volonté du club de préserver la stabilité de son effectif. La direction a déjà renouvelé les contrats de plusieurs joueurs, notamment Abdelkader Menzala, le gardien de but Ramdane Abdellatif et Abdelwahab Satha.

Les dirigeants mouloudéens souhaitent également prolonger les contrats d'autres éléments dont les engagements prennent fin à l'issue de la saison en cours. Il s'agit du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa, du latéral droit Reda Halaïmia et de l'attaquant Zakaria Naidji.

O.MARSEILLE

Amine Gouiri franchit la barre du Cent

Malgré la défaite de l'Olympique de Marseille face au Mans (2-3), dimanche au Vélodrome, Amine Gouiri a marqué les esprits.

Auteur d'un but et d'une passe décisive, l'international algérien a franchi le cap des 100 réalisations en carrière professionnelle, clubs et sélection confondus.

Selon Stats Foot, son bilan se répartit entre Nice (28 buts), Rennes (31), Marseille (30) et l'équipe nationale algérienne (11). Avec cette 30e réalisation sous le maillot olympien, Gouiri intègre également le top 6 des meilleurs buteurs de l'OM depuis l'arrivée de Frank McCourt, à égalité avec Arkadiusz Milik.

L'attaquant des Verts affiche aussi une belle régularité au Vélodrome, avec 11 buts et 7 passes décisives lors de ses onze dernières titularisations. Cette saison, il totalise déjà 9 buts et 4 passes décisives en 15 apparitions toutes compétitions confondues.

Un cap symbolique pour Gouiri, dont les performances individuelles contrastent avec les difficultés collectives de l'OM.

VERTS D'EUROPE

Belloumi et Zerrouki envoient un signal

Les internationaux algériens Mohamed Bachir Belloumi et Ramiz Zerrouki se sont illustrés ce week-end en Europe. De retour après une blessure, l'ailier de Hull City a délivré une passe décisive lors de la victoire face à Brighton (2-0), permettant à son équipe de mettre fin à une série de huit matches sans succès. Il porte désormais son bilan à trois buts et trois passes décisives en dix apparitions.

De son côté, Zerrouki a signé une superbe réalisation avec le FC Twente face à Willem II (2-1). D'une frappe du pied droit à l'entrée de la surface, le milieu algérien a remis son équipe dans le match avant que Pjaca n'inscrive le but de la victoire. Il totalise désormais deux buts et une passe décisive en championnat.

Ces deux prestations constituent un signal positif pour le sélectionneur national, Ibrajim Hemdani.

Si Belloumi confirme son retour en forme, Zerrouki, absent des dernières listes, rappelle qu'il possède toujours les arguments pour retrouver les Verts.

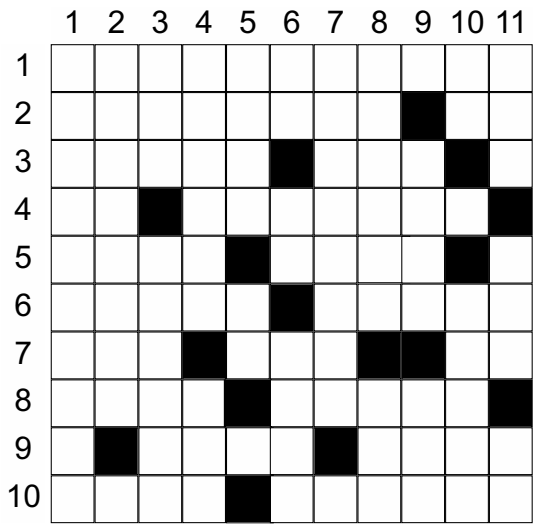
NORVÈGE

Chiakha signe un retour gagnant

De retour à la compétition après une blessure, Amin Chiakha a signé une reprise encourageante avec Rosenborg. Titularisé face à Aalesund, l'attaquant algérien a inscrit le deuxième but de son équipe à la 57e minute, sur une passe de Mads Bomholt. Malgré cette réalisation, Rosenborg a dû se contenter du nul (2-2), après une égalisation concédée dans le temps additionnel.

Cette réalisation permet à Chiakha de porter son total à 19 buts en championnat cette saison. À 20 ans, il retrouve progressivement ses sensations après une période d'indisponibilité qui l'avait privé du dernier rassemblement des Verts. Un retour prometteur pour le jeune avant-centre, qui espère désormais enchaîner les performances et retrouver la sélection nationale.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Font connaissance. 2- Rendit meilleur - Pour un prince. 3- Comme poire meurtrie - Pas ailleurs. 4- Symbole - Ames. 5- Concerne les moutons - Laxatif. 6- Promis avec les merveilles - Comme sel fossile. 7- Sous la croûte - Chevalier travesti - Queue de souris. 8- Indique les offices - Jolis. 9- Né de - Joli prénom. 10- Greffe - Souillera.

Verticalement

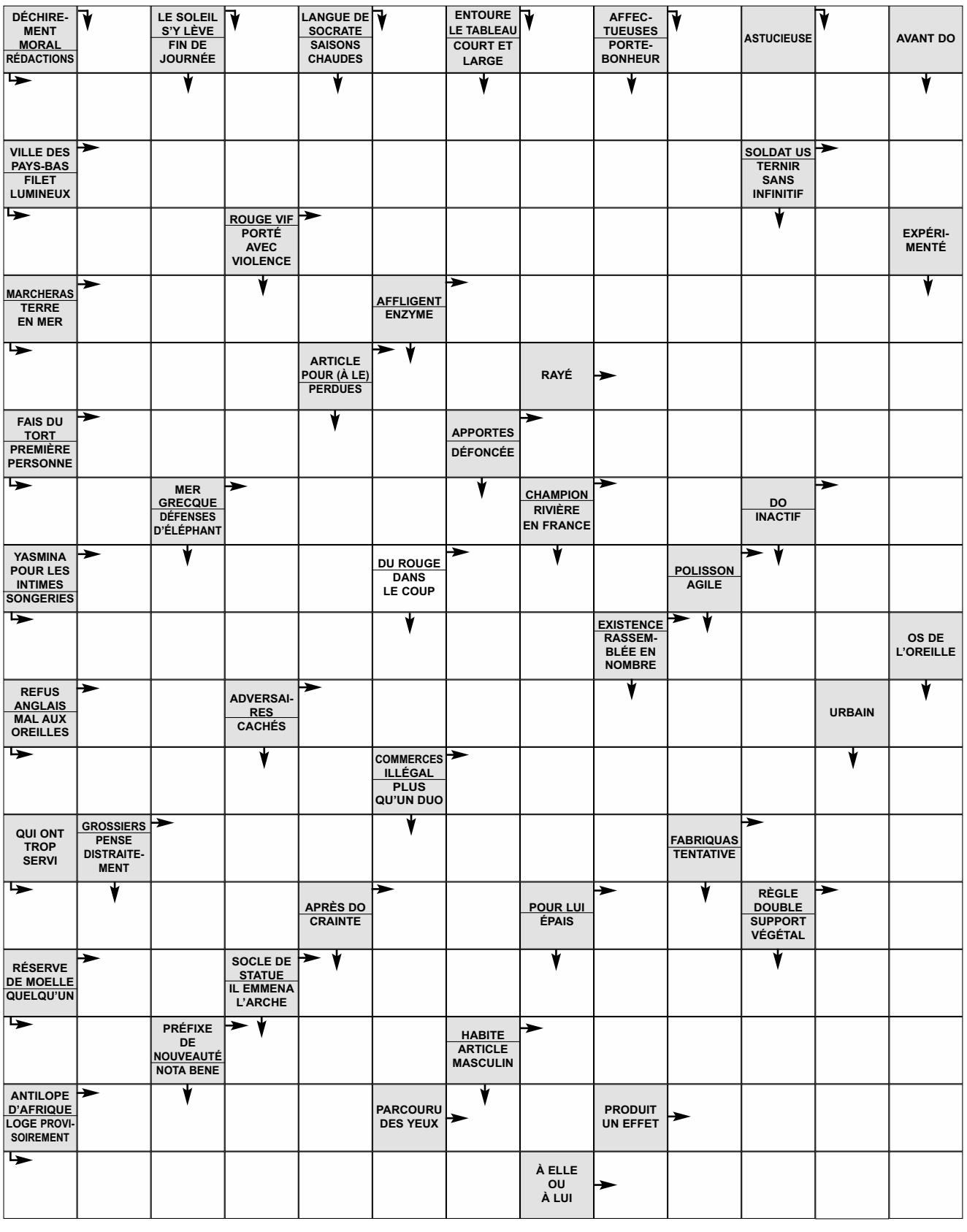
1- Rapiécé. 2- Toucher en plein cœur. 3- Sans bavure - Pas encore en vente d'ailleurs... 4- Chaland - Cru. 5- Palmipèdes - Direction. 6- Lac du Soudan - Pour un oubli - Projectile. 7- Il est orné de trois couronnes. 8- L'origine du mal - Forte tête. 9- De même - Sans motifs. 10- Mot de petit - Pour broyer. 11- Travail de postier - Article - Possessif.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Hecatombe Hécatombe Héccatombe Hécatambe	Investicement Investissemment Invaistissement Investissement
Exponsion Expension Expansion Expanssion	Iconoclaste Iconnoclaste Icaunoclaste Iconocllaste

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Ecrivain algérien

ACTEUR	ENCYCLOPÉDIE	RADOTAGE
AGENCÉE	ENDETTER	RAFALE
ALTRUISME	ENDURANCE	RAGE
ANESTHÉSIE	ENRICHIR	RÉGALER
APPRIVOISÉ	ERRE	RELATION
BÉNI-SAF	FATALITÉ	RIGIDE
BOUTON	GARAGE	STÉNO
CALENDRIER	GERMER	STUPEUR
CARTE	GRATIN	TARTE
CAUSE	INSÉRÉ	TEMPÊTE
CERNE	INTER	TIMIDE
CHAUFFEUR	INTÉRÊT	TRAÎTRE
CLOU	INTESTINS	UNISSON
COIN	MIRIFIQUE	URÉE
CONCEPTION	MUSICALE	USAGER
CONVOCATION	NÉGLIGENCE	USER
DÉFENSEUR	OISIVETÉ	VANITÉ
DÉLICATESSE	PARTICULIER	WAGON
EDITION	PLAUSIBLE	ZIZANIE
EFFRONTERIE	POINTE	
ENCOURAGER	PRUDENCE	

E	N	C	O	U	R	A	G	E	R	M	E	R	E	T	T	E	D	N	E
N	N	A	A	A	U	N	A	I	R	R	D	I	N	E	P	A	E	G	G
D	I	R	E	U	R	I	U	N	R	E	C	R	R	G	L	R	R	A	F
O	U	T	I	A	S	E	S	U	T	Y	I	U	I	I	A	A	T	A	R
R	C	E	G	C	F	E	E	S	C	E	D	L	C	F	T	L	T	E	O
A	E	E	C	F	H	S	I	L	O	E	S	A	U	I	I	A	E	E	N
N	J	L	U	O	N	I	O	N	N	N	T	T	N	C	L	Q	D	R	T
C	E	A	A	E	N	P	R	C	A	E	E	U	I	I	I	I	U	E	E
E	H	G	F	T	E	V	E	E	S	Z	R	L	T	N	T	T	E	E	R
C	D	E	L	D	I	E	O	S	R	E	I	E	B	I	S	C	R	I	I
A	D	I	I	I	R	O	E	C	E	R	M	Z	O	I	N	E	G	A	E
E	P	E	M	E	G	E	N	I	A	P	E	N	N	E	S	I	R	B	P
M	B	P	G	I	R	E	S	E	E	T	R	I	G	O	D	U	E	E	R
S	U	A	R	T	T	E	N	T	M	A	I	A	R	E	G	N	A	T	U
I	S	S	I	I	H	N	E	C	F	E	T	O	E	D	I	A	E	L	E
U	N	A	I	T	V	V	A	A	E	O	T	T	N	S	N	R	W	T	P
R	R	T	S	C	I	O	L	R	D	R	I	S	A	E	E	E	N	B	U
T	E	E	E	S	A	E	I	A	O	N	N	F	Y	T	T	I	L	O	T
L	N	S	I	R	A	L	R	S	A	D	R	E	N	S	O	S	L	A	S
A	B	O	U	T	O	N	E	V	E	N	O	I	T	P	E	C	N	O	C

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

AXER - ANACONDA - TRESSAILLI - GARNIT - RALERA - SAISIS - MISAI - MENE - CAFES - IS - TRI - COUINES - TAS - MURUROA - PARER - NICE - REFUGE - BASTA - URNE - MUS - RUT - ELOI - DA - TRAÇA - MEMO - EUE - HI - RAT - INOCCUPEE - RAPA - PRE-NOM - COLUMBIA - IRAQ - LIONNE - CRU - SEUL - BASSESSE.

TVERTICALEMENT

EXTASE - AIEUL - -AROME - ERRANTS - FRONTAL - GRENIER - PUNIE - PULL - SIS - IMAGE - MIAMI - MASTIC - URE - DON - BOB - NA - SACRE - MA - OPINA - HAIR - FOURBU - ECRANS - CLAMEUR - ASRUCE - ES - COL-LISIONS - REUNI - NIES - NAITRA - PORCS - BD - RAIE - CAUCHEMAR.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- ASTRONAUTE. 2- PERIL - SNOB. 3- IVE - EUS - UR. 4- CEPE - SOBRE. 5- URI - TAU. 6- LEDA - GATES. 7- ARSENE. 8- ERNE - NIE. 9- TNT - MILE. 10- ROSELIERES.

VERTICALEMENT

1- APICULTEUR. 2- SEVERE. 3- TREPIDANTS. 4- RI - ARENE. 5- OLE - TL. 6- USAGEE. 7- ASSOUAN - ME. 8- UN - TENIR. 9- TOURTE - ILE. 10- EBRE - SUEES.

4x4 Somnambule - Rémunérer
Rouge-gorge - Remailler

BIFFE-TOUT : COLONIALE

FAUX SOUVENIRS
L'IA PEUT-ELLE MANIPULER NOTRE MÉMOIRE ?



Des expériences montrent que les contenus générés par l'IA peuvent favoriser les faux souvenirs et renforcer la confiance qu'on leur accorde. Ces résultats soulèvent des inquiétudes dans plusieurs domaines, notamment la justice, l'éducation et la santé cognitive, sans toutefois démontrer une altération durable ou généralisée de la mémoire humaine.

Le 15 octobre 2026, le Washington Post a consacré une analyse à plusieurs travaux portant sur l'influence de l'IA générative sur la mémoire humaine. L'article s'appuie notamment sur les recherches de Pattie Maes, Pat Pataranutaporn, Samantha Chan et Elizabeth Loftus, ainsi que sur une étude plus récente menée par Mattea Sim, Yael Eiger et Tadayoshi Kohno.

Il ne s'agit donc pas d'une étude unique publiée à cette date. Le dossier rassemble plusieurs protocoles expérimentaux portant sur des images ou des vidéos modifiées, des entretiens suggestifs menés par des chatbots, des résumés comportant des détails trompeurs et des créations assistées par l'IA. Tous examinent la manière dont une information produite ou reformulée par un système peut se mêler au souvenir initial.

Cette précision est importante pour comprendre la portée de ces résultats. Les chercheurs ne montrent pas que l'IA efface ou remplace automatiquement un souvenir. Ils mesurent, dans des conditions expérimentales, une augmentation des erreurs de rappel ou d'attribution après l'exposition à un contenu trompeur.

CE QUI EST RÉELLEMENT NOUVEAU

La malléabilité de la mémoire est connue depuis plusieurs décennies. Le cerveau n'enregistre pas les événements comme une caméra. Il en conserve certains éléments, puis les reconstitue au moment du rappel. Une information introduite après un événement peut alors être intégrée à cette reconstruction. La psychologie expérimentale désigne ce phénomène sous le terme d'effet de désinformation.

La nouveauté réside dans les propriétés des systèmes génératifs. Ceux-ci peuvent produire des images plausibles, animer une photographie, résumer une vidéo ou mener un dialogue personnalisé. L'information trompeuse peut ainsi prendre une forme multimodale et interactive, tout en s'adaptant aux réponses de l'utilisateur.

Lorsqu'une IA archive une conversation, résume une réunion ou recherche un épisode passé, elle devient également une interface entre l'utilisateur et son propre historique.

COMMENT UN CONTENU GÉNÉRÉ PEUT INFLUENCER LE SOUVENIR

Trois mécanismes doivent être distingués. Le premier est l'effet de désinformation : un détail erroné présenté après un événement peut être repris lors d'un test de mémoire. Le deuxième est la confusion de source : une personne se souvient d'une information, mais attribue mal son origine, en la considérant, par exemple, comme un élément qu'elle a elle-même observé plutôt que comme une suggestion formulée par un chatbot. Le troisième est la consolidation par répétition : une image animée, une narration cohérente ou une question reformulée à plusieurs reprises peuvent rendre un détail plus familier, sans pour autant le rendre plus exact.

L'IA peut renforcer ces mécanismes en donnant une forme fluide et cohérente à l'information. Un dialogue reprend les réponses de l'utilisateur, une photographie retouchée conserve l'essentiel de la scène et un résumé intègre l'erreur au milieu d'éléments exacts. Le détail trompeur bénéficie ainsi de la cohérence de l'ensemble du contenu. La confiance subjective ne constitue pas une garantie de vérité. Une personne peut être davantage convaincue de l'exactitude d'un souvenir après avoir vu une représentation convaincante, alors même que cette certitude repose en partie sur une information ajoutée après l'événement.

POURQUOI CES RÉSULTATS COMPTENT AU-DELÀ DE LA DÉSINFORMATION

Dans les domaines de la justice et de la sécurité, un outil chargé de résumer les images d'une caméra-piéton ou de conduire un entretien pourrait introduire un détail absent du matériau initial. Le risque ne réside pas uniquement dans les erreurs du document final. Le professionnel chargé de le vérifier pourrait ensuite se souvenir de cette information erronée comme s'il l'avait lui-même observée dans la scène. La supervision humaine perd alors une partie de son efficacité lorsqu'elle intervient après l'exposition à un résumé susceptible d'influencer la mémoire.

Dans le domaine de l'éducation, un assistant peut faciliter l'explication et la révision des connaissances. Mais une synthèse inexacte, relue à plusieurs reprises, peut devenir plus familière que la source elle-même. L'enjeu pédagogique consiste donc à conserver les références, à comparer les différentes formulations et à apprendre aux élèves à distinguer le souvenir, l'interprétation et la preuve.

En matière de santé cognitive, les perspectives sont contrastées. Certains dispositifs expérimentaux cherchent à aider les personnes à retrouver une conversation, un objet ou un événement. Cette fonction peut favoriser l'autonomie, notamment lorsque les capacités de mémorisation diminuent. Elle impose, toutefois, une exigence élevée en matière de traçabilité des informations : une reconstruction générée ne doit pas être présentée comme un enregistrement fidèle lorsqu'elle comporte des éléments ajoutés sur la base de probabilités.

Les assistants personnels accumulent des courriels, des photographies et des conversations. Pour être véritablement utile, une réponse devrait distinguer les archives originales du récit généré et permettre à l'utilisateur de revenir au document source.

CE QUE LES EXPÉRIENCES PERMETTENT RÉELLEMENT D'AFFIRMER

Les résultats convergent vers une conclusion mesurée, mais solide : une information trompeuse générée ou mise en forme par l'IA peut influencer les réponses fournies lors d'un test de mémoire. Les expériences ne couvrent toutefois ni toutes les formes de mémoire ni l'ensemble des usages de l'intelligence artificielle.

Dans l'étude publiée lors de la conférence CHI 2025, 200 participants ont été répartis entre quatre conditions expérimentales. Les vidéos générées à partir d'images déjà modifiées ont produit l'effet le plus important, avec 2,05 fois plus de faux souvenirs que dans la condition de contrôle. La confiance associée à ces souvenirs était également plus élevée. Ce résultat met en évidence un effet expérimental, mais ne signifie pas qu'un tel taux de participants a subi une transformation durable de sa mémoire.

L'étude de 2026 consacrée aux résumés apporte un autre éclairage. Après un délai de 24 à 48 heures, 83,6% des participants ayant lu une description cohérente ont correctement identifié le panneau observé, contre
44,8% dans la condition trompeuse. Le fait de présenter le même résumé comme provenant d'une IA ou d'un être humain n'a pas entraîné de différence significative. Dans ce protocole, la simple indication de la provenance du contenu n'a donc pas suffi à neutraliser son effet.

Ces travaux ne démontrent pas qu'un usage ordinaire de l'IA provoque une dégradation cognitive permanente. Les échantillons restent limités, plusieurs études sont encore au stade de prépublication et les expériences portent sur des stimuli de courte durée. Des recherches supplémentaires devront reproduire ces résultats dans d'autres langues, auprès de populations différentes, sur des périodes plus longues et dans des environnements professionnels réels.

LES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ

La première mesure de prudence consiste à garantir la traçabilité des informations. Toute synthèse importante devrait conserver un accès au fichier, à la séquence vidéo ou à la conversation sur laquelle elle repose. Les éléments générés ou reconstruits doivent être clairement distingués des enregistrements originaux. Pour les usages sensibles, le contrôle devrait idéalement intervenir avant que le vérificateur prenne connaissance d'une narration susceptible d'influencer son propre souvenir.

La deuxième mesure concerne la conception des interfaces. Un système peut afficher les extraits sources, signaler son degré d'incertitude, éviter les questions suggestives, conserver l'historique des modifications et permettre de comparer l'original avec la version transformée. Une simple mention indiquant qu'un contenu provient d'une IA ne suffit pas nécessairement à protéger la mémoire, comme le suggère l'expérience de 2026.

Dans l'Union européenne, l'article 50 du règlement sur l'intelligence artificielle prévoit des obligations de transparence concernant certains contenus synthétiques. Les fournisseurs doivent notamment permettre le marquage et la détection des contenus générés ou manipulés, tandis que les déployeurs de systèmes produisant des hypertrucages doivent en signaler la nature artificielle, sous réserve des exceptions prévues. Ces règles facilitent l'identification des contenus, mais ne garantissent ni leur exactitude ni l'absence d'effets sur la mémoire.

Le RGPD reste également pertinent lorsque les assistants traitent des photographies, des enregistrements, des données de santé ou des historiques personnels. La finalité du traitement, la minimisation des données, l'information des personnes, la sécurité et la durée de conservation doivent être clairement définies. Pour un assistant mémoriel, l'enjeu ne consiste pas seulement à protéger les données stockées, mais aussi à éviter qu'une inférence ou une reconstruction soit présentée à nouveau comme un fait personnel certain.

Les prochaines recherches devront évaluer la durée des faux souvenirs et l'efficacité des mesures de protection. Si les expériences confirment que l'IA peut influencer la mémoire humaine, elles ne démontrent pas une altération systématique. L'enjeu est désormais de garantir la fiabilité des contenus générés afin d'éviter que les utilisateurs ne confondent informations reconstruites et souvenirs réels.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2307 DU MARDI 24 NOVEMBRE 2026

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE

Un réservoir de compétences à mobiliser

Le professeur Elias Zerhouni plaide pour une recherche scientifique davantage connectée aux besoins stratégiques du pays.



La mobilisation des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger s'impose comme un levier pour accompagner la modernisation des secteurs stratégiques, notamment la santé et l'énergie. La numérisation, l'intelligence artificielle, la recherche appliquée et la transition énergétique figurent parmi les principaux domaines identifiés pour renforcer cette coopération et orienter l'expertise de la diaspora vers les besoins nationaux.

Dans cette perspective, le professeur Elias Zerhouni, coordinateur du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, a multiplié les rencontres avec les responsables de différents départements ministériels. Après avoir été reçu dimanche par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, il a rencontré, hier, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal. Deux échanges qui traduisent la volonté de rapprocher davantage la recherche scientifique des priorités opérationnelles et des projets de développement nationaux.

LA SANTÉ À L'HEURE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Au ministère de la Santé, les discussions ont porté sur les perspectives de modernisation du système national de santé et les moyens de tirer profit des compétences scientifiques algériennes à l'étranger pour accompagner les réformes engagées dans le secteur.

À cette occasion, Mohamed Seddik Aït Messaoudene a souligné la nécessité de renforcer la complémentarité entre recherche scientifique, développement technologique et pratique médicale, afin d'améliorer la qualité des prestations et la prise en charge des patients.

La numérisation constitue l'un des principaux axes de cette démarche. Le ministre a notamment annoncé que le projet du dossier électronique du patient avait atteint un stade avancé et se trouvait dans sa phase finale. Sa mise en œuvre devrait faciliter le suivi du parcours de soins et assurer un échange plus fluide des informations médicales entre les établissements de santé.

Le développement de la télémédecine figure également parmi les priorités, particulièrement pour améliorer l'accès aux soins dans les régions éloignées. Les discussions ont, en outre, porté sur la modernisation des équipements médicaux et le développement des plateformes dédiées, avec un accent particulier sur le renforcement de la coopération entre les secteurs public et privé. De son côté, le professeur Elias Zerhouni s'est engagé à mettre son expérience scientifique et professionnelle au service des projets du ministère, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'innovation, du transfert des technologies avancées et du développement des applications de l'intelligence artificielle dans la santé.

L'ÉNERGIE : DÉFINIR LES PRIORITÉS DE LA RECHERCHE

Au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, la rencontre avec Mourad Adjal a été consacrée à l'identification des priorités de recherche et d'innovation susceptibles d'accompagner les orientations stratégiques du secteur.

Le professeur Zerhouni a notamment plaidé pour une meilleure définition des besoins propres à chaque département ministériel, en vue d'élaborer une feuille de route précisant les domaines d'intervention du Haut-Conseil, ses mécanismes de fonctionnement et ses priorités scientifiques. L'objectif est d'orienter les contributions des chercheurs vers des problématiques concrètes et des projets répondant aux besoins des différents secteurs.

Pour sa part, le ministre a insisté sur le rôle déterminant de la recherche scientifique dans l'accompagnement des mutations énergétiques. Il a identifié plusieurs axes prioritaires, dont la modernisation du secteur, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et la valorisation du capital humain à travers le renforcement des compétences nationales.

Il a également souligné l'importance de consolider les passerelles entre les institutions du secteur et la communauté scientifique algérienne à l'étranger afin de bénéficier de ses expertises et de ses expériences internationales, mais aussi de favoriser l'ouverture sur les marchés extérieurs.

UN MOTEUR D'INNOVATION

Au-delà de ces deux secteurs, ces initiatives mettent en évidence l'enjeu de structurer la contribution de la diaspora scientifique au développement national. Il s'agit de dépasser les échanges institutionnels ponctuels pour établir des mécanismes de coopération capables de rapprocher durablement les chercheurs, les centres de recherche, les administrations et les opérateurs économiques. La mobilisation de cette expertise représente ainsi une opportunité pour accélérer le transfert des technologies, renforcer les capacités nationales d'innovation et faire émerger des solutions adaptées aux défis de la santé et de l'énergie.

R. N.

BATTERIES ÉLECTRIQUES

L'Algérie prépare son virage industriel

L'Algérie entend renforcer ses capacités nationales dans l'industrie des batteries électriques et accélérer la concrétisation du projet de voiture électrique en s'appuyant sur les compétences scientifiques et technologiques locales. Cette orientation a été au centre d'une réunion tenue dimanche par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avec le chercheur Karim Zaghib, membre du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à renforcer la recherche scientifique appliquée et à l'orienter davantage vers le développement d'industries technologiques à caractère stratégique. Les discussions ont notamment porté sur les perspectives de développement de l'industrie des batteries électriques, la contribution des institutions de recherche à la réalisation du projet de voiture électrique, ainsi que les mécanismes de transfert et de localisation des technologies. La réunion s'est déroulée en présence du directeur général de la



recherche scientifique et du développement technologique, de responsables et de représentants du Centre de recherche en technologies industrielles et du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique.

FAIRE DE LA RECHERCHE UN LEVIER INDUSTRIEL

L'un des principaux enjeux abordés concerne la valorisation des compétences nationales et des capacités scientifiques et technologiques disponibles au sein des établissements de recherche. L'objectif est de mobiliser ces ressources pour accompagner l'émergence d'une industrie nationale des batteries et contribuer au développement de solutions technologiques adaptées aux besoins du marché.

Les participants ont également examiné les moyens de renforcer la coordination entre les centres de recherche et les opérateurs économiques afin de transformer les résultats des travaux scientifiques en applications industrielles concrètes. Cette articulation entre recherche et industrie constitue un levier essentiel pour soutenir l'innovation, développer les capacités de production nationales et réduire la dépendance technologique vis-à-vis de l'étranger.

La localisation des technologies et le transfert du savoir-faire figurent également parmi les axes prioritaires de cette démarche, qui vise à consolider une base nationale dans les industries technologiques avancées.

VERS UNE SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE RENFORCÉE

Au-delà des perspectives liées aux batteries et à la mobilité électrique, cette réunion traduit la volonté de donner à la recherche scientifique un rôle plus important dans la diversification de l'économie nationale. Le développement de filières technologiques à forte valeur ajoutée est ainsi appelé à contribuer à l'émergence d'un modèle économique davantage fondé sur le savoir, l'innovation et la maîtrise des technologies. Le ministère a, par ailleurs, mis en avant les progrès enregistrés par le système national de recherche scientifique, ainsi que les compétences et les expertises accumulées par les établissements spécialisés. Ces acquis sont considérés comme des atouts pour accompagner les mutations industrielles et technologiques et soutenir la construction d'une économie fondée sur l'innovation.

La mobilisation de ces compétences autour de projets stratégiques, notamment l'industrie des batteries et la voiture électrique, constitue ainsi un enjeu majeur pour renforcer la souveraineté technologique de l'Algérie et favoriser l'émergence de nouvelles filières industrielles nationales.

R. N.

ÉQUIPE NATIONALE

Brahim Hemdani sur le départ

La Fédération algérienne de football (FAF) aurait décidé de mettre fin aux fonctions de Brahim Hemdani à la tête de la sélection nationale, selon des informations rapportées par plusieurs médias. Confronté à de vives critiques et à une pression croissante, le technicien aurait demandé au président de la FAF, Walid Sadi, de retrouver son ancien poste au sein des catégories de jeunes. Cette décision, qui reste en attente de confirmation officielle, ouvre la voie à un changement à la tête des Verts, dont le prochain sélectionneur est désormais attendu.

CONCOURS DE MAGISTRATS

347 candidats admis à l'écrit

Le ministère de la Justice a annoncé l'admission de 347 candidats aux épreuves écrites de la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats. Les épreuves orales d'admission définitive se dérouleront le 1er, 2 et 3 décembre 2026.

Les listes de répartition des candidats concernés par cette prochaine étape seront publiées ultérieurement sur les sites officiels du ministère de la Justice et de l'École supérieure de la magistrature.